



AVIATEURS ENGAGÉS

POUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS



ARMÉE DE L'AIR

22 FÉVRIER 2018
BASE AÉRIENNE 702 AVORD
VISITE DE MADAME FLORENCE PARLY,
MINISTRE DES ARMÉES



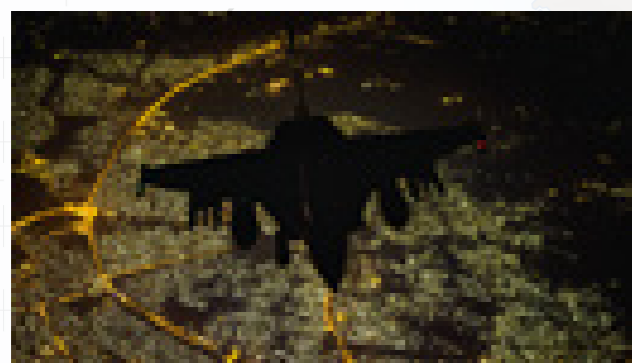
MINISTÈRE
DES ARMÉES

HEURE	ACTION
14h00	ARRIVÉE SUR LA BASE AÉRIENNE 702 D'AVORD
14h15	HONNEURS MILITAIRES
14 h 30	PRÉSENTATION DE LA ZONE TECHNICO-OPÉRATIONNELLE SOUS FORME DE DEUX PLATEAUX : OPÉRATIONS-PROTECTION : présentation par l'Escadron de détection et de contrôle aéroportés 36 (EDCA) « Berry », par l'Escadron de défense sol-air (EDSA), par le Centre de formation et d'expertise de la défense sol-air (CFEDSA), par l'escadron de protection (EP), et présentation de la lutte anti-drones. FORMATION-JEUNESSE : présentation de l'Ecole de l'aviation de transport (EAT) et sous réserve de disponibilités, rencontres avec des jeunes du Brevet d'initiation aéronautique.
16 h 10	ALLOCUTION DE MADAME LA MINISTRE DES ARMÉES, MICRO-TENDU
16h30	FIN DE LA VISITE

L'ARMÉE DE L'AIR ENGAGÉE SUR TOUS LES FRONTS POUR LA PROTECTION DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS	6
OPÉRATION « CHAMMAL »	8
CHRONOLOGIE DE L'OPÉRATION « CHAMMAL »	10
ÉVOLUTION DES ZONES SOUS CONTRÔLE DE DAECH ENTRE SEPTEMBRE 2014 ET NOVEMBRE 2017	12
L'ARMÉE DE L'AIR DANS L'OPÉRATION « CHAMMAL »	14
LE VOLET AÉRIEN EN CHIFFRES AU 22 NOVEMBRE 2017	16
LA BASE AÉRIENNE PROJETÉE EN JORDANIE	18
RÉTROSPECTIVE - L'ARMÉE DE L'AIR DEPUIS LA BASE AÉRIENNE PROJETÉE	20
LES MISSIONS DE L'ARMÉE DE L'AIR SUR LA BASE AÉRIENNE PROJETÉE	22
OPÉRATION « BARKHANE » DANS LA BANDE SAHÉLO-SAHÉLIENNE	26
L'ARMÉE DE L'AIR ENGAGÉE POUR LA PROTECTION DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	28
L'ARMÉE DE L'AIR MOBILISÉE POUR LES ANTILLES	30
LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE	32
L'ARMÉE DE L'AIR ET LA MISSION DE LA COMPOSANTE AÉROPORTÉE DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE	34
LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES (FAS)	36
2018 : ANNÉE CHARNIÈRE DE LA MODERNISATION DE LA COMPOSANTE AÉROPORTÉE	38
L'EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE DES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES	40
PRÉSENTATION DE LA BASE AÉRIENNE 702 D'AVORD	42
LES TRADITIONS DE LA BA 702 D'AVORD	43
LES MISSIONS DE LA BA 702	44
LES UNITÉS DE LA BA 702 D'AVORD	46
BIOGRAPHIES	52
ANNEXES (FICHES MATÉRIELS)	56



L'ARMÉE DE L'AIR ENGAGÉE SUR TOUS LES FRONTS POUR LA PROTECTION DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS



D'Orly à Raqqa, de l'Adrar des Ifoghas aux Antilles, l'Armée de l'Air est engagée en première ligne et sur tous les fronts pour la protection des Français. Manifestation visible et concrète de la volonté politique, l'armée de l'air est en première ligne de la défense de l'avant et sur le territoire national. Elle remplit ses missions avec enthousiasme tout en optimisant les ressources matérielles, humaines, et morales dont elle dispose, dans la dynamique de son plan de transformation stratégique, réévalué à l'aune de la dégradation profonde du contexte sécuritaire.

Assurant sur le territoire national en permanence les missions de dissuasion nucléaire et de sûreté de notre espace aérien, les aviateurs traquent de surcroît les terroristes jusque dans leur repaire, de la bande sahélo-saharienne au Levant, tout en faisant face à la résurgence de menaces de la force aux frontières de l'Europe.

Depuis près de trois ans, sans interruption, la campagne aérienne menée par l'Armée de l'air contre Daech au Levant au sein de la coalition porte ses fruits. Des dizaines de milliers d'heures de vol et une multitude de frappes aériennes ont permis aux forces de

la coalition de reprendre Mossoul et Raqqa: l'ennemi recule. Dans la bande sahélo-saharienne, là aussi, l'armée de l'air intervient sans discontinuer depuis janvier 2013. La traque des djihadistes s'y apparente à la recherche d'une aiguille dans une meule de foin. Le dispositif aérien en place (chasseurs, drones MALE, ravitailleurs, ATT, hélicoptères, C2) met en œuvre des capacités clefs (permanence, réactivité, connectivité), indispensables aux succès d'opérations interarmées conduites sur ce théâtre grand comme l'Europe.

Dans le même temps, notre pays, et l'armée de l'air en particulier, doit faire face au retour des puissances stratégiques, qui se manifeste par des démonstrations de force dans notre espace aérien (interceptions de bombardiers stratégiques russes), ou aux frontières orientales de l'Europe (déploiements d'avions de chasse français pour les mesures de réassurance de l'OTAN). En parallèle, de nouvelles menaces apparaissent sur le territoire national (mini-drones) alors que les stratégies de déni d'accès se multiplient partout dans le monde.

BARKHANE (bilan 2017)

UN DISPOSITIF AIR RÉACTIF, PERMANENT ET POLYVALENT ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES GROUPES ARMÉS TERRORISTES



CHAMMAL

UNE PRESSION AÉRIENNE PERMANENTE POUR UN SOUTIEN MILITAIRE AUX FORCES LOCALES ENGAGÉES DANS LE COMBAT CONTRE DAECH



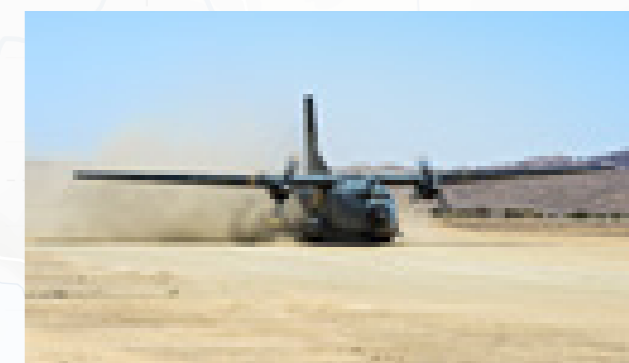
19 convois sécurisés



chasse 1 400 reaper 390 ravitaillement 350

6 260 tonnes de fret acheminées

189 interventions sur Groupe armé terroriste



MISSIONS PERMANENTES ET INTÉRIEURES

SÛRETÉ AÉRIENNE



ESPACE

9 rapprochements à risque détectés dont 1 critique nécessitant le déplacement d'un de nos satellites

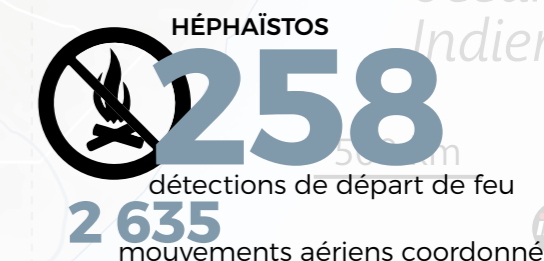


30 opérations de sauvetages



SAUVETAGE TERRE ET MER

biomédecine



À l'été 2014, les conquêtes de territoire du groupe terroriste Daech provoquent un exode de population, notamment au nord du pays, vers la province autonome du Kurdistan irakien. Les prises de contrôle de Mossoul en juin, puis de Sinjar en août, menacent la ville d'Erbil et précipitent l'afflux de réfugiés. Le 25 juin 2014, le gouvernement irakien demande l'appui de la communauté internationale.

Année 2014

- 12/08 Début du soutien humanitaire français en Irak avec des missions d'aérolargage par deux C160.
- 15/09 Premiers vols de reconnaissance de Rafale français au-dessus de l'Irak par des Rafale déployés aux EAU.
- 19/09 Début de l'opération "Chammal" : premières frappes contre des sites tenus par Daech en Irak.
- 28/11 Mise en place de 3 Mirage 2000D sur la BAP en Jordanie.
- 03/12 Première mission conduite à partir de la BAP en Jordanie.
- 12/12 Première frappe d'un Mirage 2000D.
- 17/12 La BAP en Jordanie est pleinement opérationnelle après la mise en place de 3 Mirage 2000D supplémentaires.

Année 2015

- Mars Premières formations réalisées au profit de l'"Iraqi Counter Terrorism Service" (ICTS).
- 08/09 Premiers vols de reconnaissance de Rafale au-dessus de la Syrie.
- 27/09 Première frappe contre un site de Daech en Syrie.
- 13/11 Reprise de la ville de Sinjar par les forces Kurdes.
- 16/11 Suite aux attentats du 13 novembre à Paris, le président de la République annonce l'intensification des frappes contre Daech et le déploiement du GAN. En 48 heures, 6 raids sont conduits et 35 objectifs de Daech détruits en Syrie.
- 15/12 Première frappe combinée SCALP + GBU par 6 Mirage 2000 et 3 Rafale.
- 28/12 Annonce officielle par l'armée irakienne de la reprise de Ramadī.

Année 2016

- 11/02 Reprise de la ville de Ramadī par l'armée irakienne.
- 17/02 500^e jour d'opération depuis la BAP. Les Mirage 2000 de la BAP totalisent alors 1 600 missions de combat, 6 600 heures de vol et 4 000 ravitaillements en vol.
- 19/02 Mise en place de 2 Mirage 2000 D supplémentaires sur la BAP portant sa capacité permanente à 8 Mirage 2000D.
- 17/03 Premiers tirs SCALP pour les M2000D stationnés sur la BAP en Jordanie.
- 14/04 Reprise de la ville de Hit par l'armée irakienne.

Année 2016 (suite)

- 25/05 600^e jour d'opération pour les Rafale : 316 missions, 642 sorties.
- 31/05 Départ de 3 Mirage 2000 D de la BAP, remplacés par 3 Mirage 2000 N.
- 26/06 Annonce officielle par les autorités irakiennes de la reprise de Falloujah.
- 28/08 Réarticulation des plots chasse avec 6 Mirage 2000 de la BAP remplacés par 6 Rafale intégrés à l'opération. Au sein de l'opération OIR, les M 2000 ont effectué plus de 2 300 sorties et près de 11 000 heures de vol. Cela signifie que 3 à 4 M2000 ont décollé tous les jours pour une mission de frappe, et ce, pendant 21 mois sans interruption.
- 17/10 Annonce officielle par les autorités irakiennes du lancement de l'offensive sur Mossoul.
- 15/12 Engagement de deux Rafale supplémentaires dans OIR à partir de la base aérienne projetée en Jordanie

Année 2017




- 18/01 Les autorités irakiennes annoncent la reprise de la partie est de Mossoul
- 04/03 Engagement d'un Awacs
- 31/03 Mise en place du premier plot mixte Rafale Air et Marine en Jordanie.
- Avril Engagement d'un C135 FR
- 10/05 Prise de Tabqah par les SDF
- 05/06 Les SDF lancent l'offensive sur Raqqah et rentrent dans le premier district à l'est de la ville
- 06/06 La coalition bombarde une partie du mur historique de la vieille ville de Raqqah pour effectuer une brèche au profit des SDF
- 10/07 Les forces de sécurité irakiennes annoncent la libération de Mossoul.
- 20/08 Annonce du lancement de l'assaut sur Tal Afar par les forces gouvernementales et paramilitaires irakiennes dans la nuit du 19 au 20 août 2017
- 31/08 Le PM irakien Abadi annonce la libération de la province de Ninive et de la ville de Tal Afar
- 19/09 3 ans de l'opération "Chammal"
- 21/09 Annonce du lancement de la première étape de libération sur Hawijah par les forces gouvernementales et paramilitaires irakiennes jeudi à l'aube
- 29/09 Inauguration d'un nouveau parking permettant d'accueillir des avions de transport sur la base aérienne projetée en Jordanie, par le régiment du génie de l'air.
- 05/10 Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi annonce la libération Hawija.
- 17/10 Les Forces démocratiques syriennes annoncent la libération de Raqqah.
- 26/10 Lancement de la bataille pour libérer Al Qaim
- 03/11 Annonce libération Al Qaim
- 08/11 Début de l'offensive vers Abou Kamal
- 17/11 Annonce assaut et libération Rawa
- 03/12 3 ans déclaration de la capacité opérationnelle initiale de la BAP
- 21/11 Reprise de la ville d'Abou Kamal
- 09/12 Le Premier ministre irakien annonce « la libération » de l'IRAK de Daech. Début des opérations de sécurisation en Irak

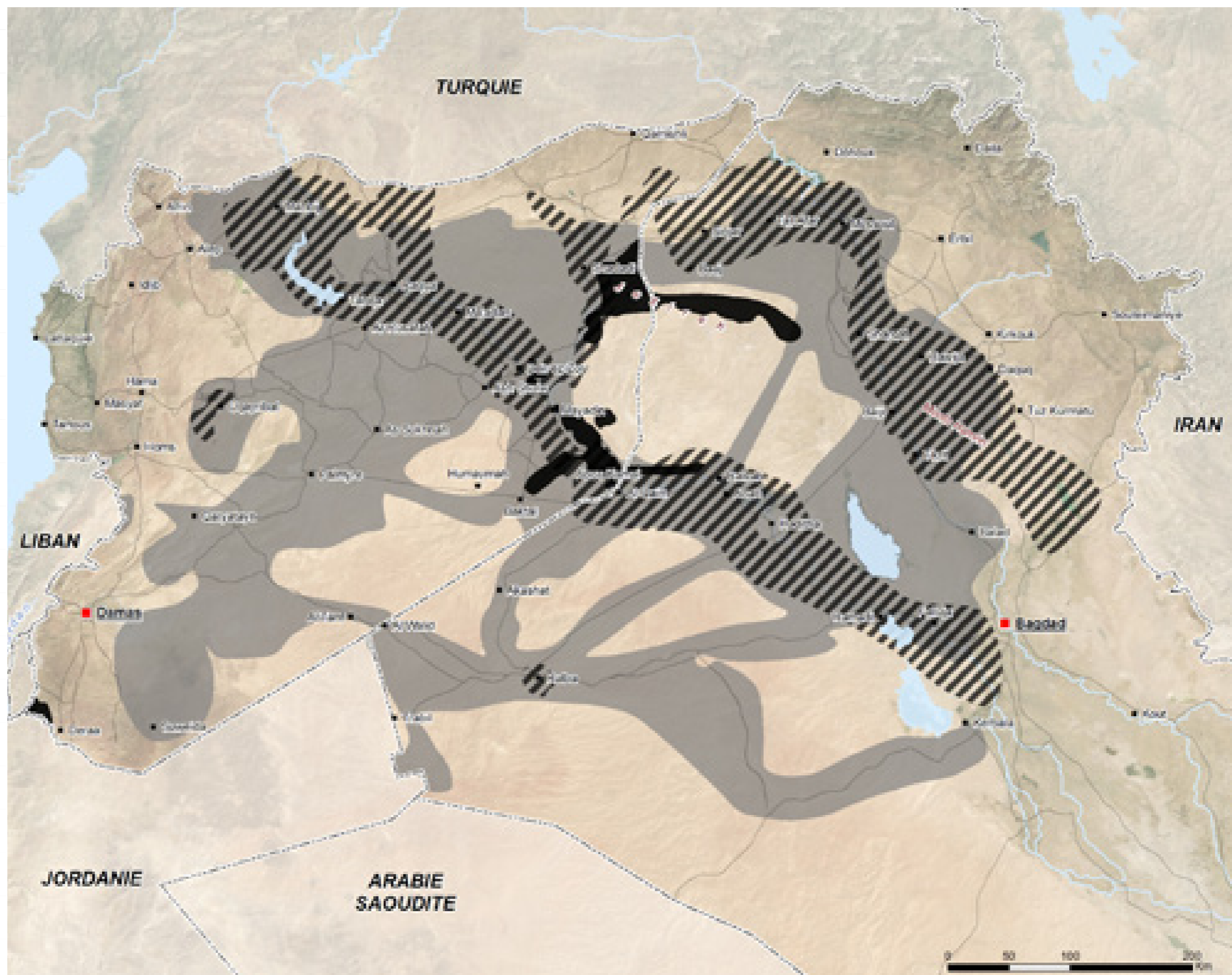
Année 2018

- février 2018 Les opérations se poursuivent en Syrie pour réduire les dernières poches daechies restantes sur la rive orientale de l'Euphrate

ÉVOLUTION DES ZONES SOUS CONTRÔLE DE DAECH ENTRE SEPTEMBRE 2014 ET NOVEMBRE 2017

Cette carte fait état de l'évolution des zones sous contrôle de Daech, à travers trois phases clés:

- Septembre 2014:** début de l'opération Chammal 
- Décembre 2015:** Daech a de nombreux territoires sous son contrôle 
- Novembre 2017:** Daech recule considérablement, grâce à une action dans la durée 



-  Capitale
-  Ville
-  Frontière internationale



Sans discontinuer, l'Armée de l'air est engagée dans l'opération "Chammal" en Irak depuis le 19 septembre 2014 et intervient en Syrie depuis le 8 septembre 2015. Elle y démontre sa capacité à produire dans la durée des effets de portée stratégique et à réduire les défenses de l'ennemi.

Visant à apporter un soutien militaire aux forces locales engagées dans le combat contre Daech sur leur territoire, l'opération "Chammal" depuis les bases aériennes situées sur le théâtre d'opération, en Jordanie et aux Émirats arabes unis, constitue l'effort principal de l'Armée de l'air en opérations, en termes de moyens aériens et d'activité aérienne.

Avec un nombre restreint d'aviateurs (400), l'Armée de l'air engage un nombre significatif de moyens, en vol comme au sol : 10 Rafale (CAS, AI, ISR, NTISR) , 1 C135, 1 E-3F, depuis deux bases aériennes. Ces opérations aériennes ont été rendues possibles grâce à un dispositif adaptable aux circonstances

opérationnelles et stratégiques, réactif, offrant la possibilité de s'inscrire dans la durée.

Le succès des missions offensives des avions de chasse repose en particulier sur l'action complémentaire d'aéronefs à « forte valeur ajoutée » - qui conduisent les missions, indispensables, de renseignement, de ravitaillement en vol et de commandement aéroporté (E-3F, Atlantique 2, avion de transport ravitailleurs C135 FR) - et sur l'utilisation des moyens satellitaires et des différents réseaux de communication nationaux déployés.

Il s'appuie également sur le commandement et le contrôle exercé par des experts de la composante aérienne française, insérés au sein :

- d'un centre de commandement interallié pour les opérations aériennes (CAOC), situé au Qatar ;
- du commandement des opérations multinationales et interarmées (CJTF - "Combined Joint Task Force") de la coalition contre Daech, situé au Koweït.

L'opération "Chammal" démontre le rôle incontournable de l'arme aérienne dans cette guerre contre le terrorisme. En effet, la composante aérienne :

- renseigne sur Daech avant et pendant toute offensive ;
- dénie à Daech sa liberté d'action : Daech a été désorganisée, déstructurée et est passée d'une posture offensive à une posture défensive ; ses moyens de combat ont été progressivement détruits (logistique, sites stratégiques, leaders, armements, moral des combattants) ;
- galvanise les forces irakiennes (FSI et Peshmergas) ; ainsi, les forces de sécurité irakiennes refusent toute action au sol sans phase préalable de bombardement aérien et sans soutien aérien pendant leurs offensives.

Les forces au sol et l'Armée de l'air ont ainsi eu un rôle majeur dans des batailles emblématiques (Falloudja, Ramadi, et bien sûr Mossoul et Raqqah).

Au Levant, l'Armée de l'air ne produit toutefois pas que des effets militaires. Elle répond également, voire avant tout, à des objectifs stratégiques et politiques incontournables :

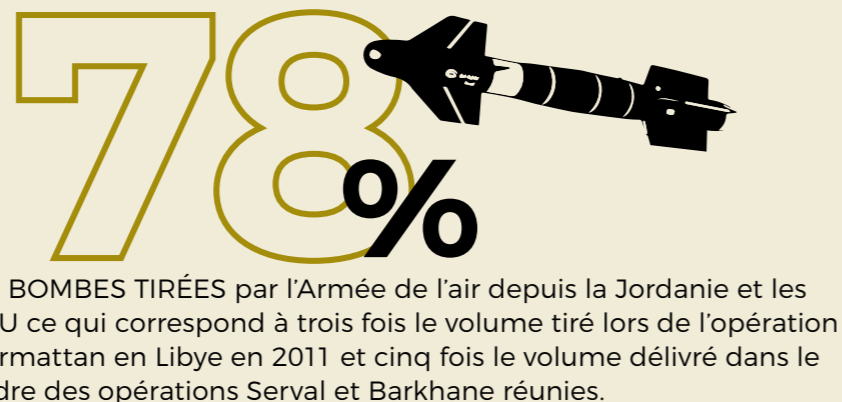
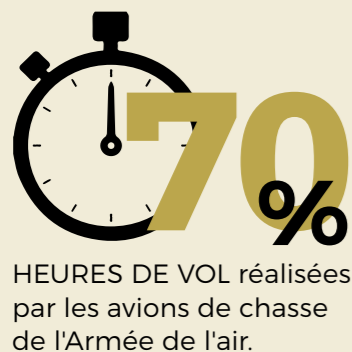
- en décembre 2014, le territoire kurde devient sanctuarisé grâce à l'appui de l'arme aérienne et de l'Armée de l'air en particulier ;
- suite aux attentats de novembre 2015 et juillet 2016, l'Armée de l'air opère des frappes de rétorsion dans les régions de Raqqah et de Mossoul.

À terme, Daech aura sans aucun doute perdu ses territoires et emprises en Irak, et ce, essentiellement grâce à un engagement aérien dans la durée, continu, quotidien, et complet, incluant les composantes chasse, transport, renseignement, ravitaillement en vol, contrôle aérien et commandement aéroporté, sans oublier les spécialistes insérés dans les chaînes de conduite et de commandement de l'opération "Inherent Resolve".

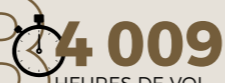
POUR L'ENSEMBLE DES MOYENS AÉRIENS DE L'OPÉRATION " CHAMMAL "



POUR L'ARMÉE DE L'AIR DANS L'OPÉRATION " CHAMMAL "



POUR LA BASE PROJÉTÉE EN JORDANIE



Bilan opérationnel : plus de 4 500 sorties et de 21 800 heures de vol



Bilan logistique : plus de 340 rotations, ayant permis le transit de plus de 5 900 personnels et plus de 1 600 t de fret



La base aérienne projetée (BAP) est installée en Jordanie depuis le 28 novembre 2014. Elle constitue un système de combat de la composante aérienne incomparable pour la France. Les premières opérations de combat au-dessus de l'Irak et de la Syrie ont été engagées à partir du 6 décembre 2014. Depuis cette date, elle s'est définitivement imposée par son efficacité et l'intensité de son niveau d'engagement, dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé Daech.

Elle le prouve au quotidien à travers :

- un positionnement au plus près du théâtre et des objectifs situés en Irak comme en Syrie (5' de vol Syrie, < 15' Irak, < 45' fiefs de Daech) ;
- une activité permanente (200 sorties de combat par mois et 15 de renseignements), de jour comme de nuit ;
- un engagement dans la durée (trois ans sans aucune rupture, 24 heures/24 et 7jours/7) ;
- une intensité des opérations aériennes : les chasseurs stationnés à quelques minutes de la zone d'opérations sont en mesure d'agir sans ravitaillement (soit plus de 60 % de l'ensemble des tirs français) ;

- un haut niveau d'autonomie et de réactivité, comme en attestent les frappes réalisées 48 heures après les attentats du 13/11/2015, avec un préavis de moins de 3 heures pour atteindre les cibles, en Syrie comme en Irak, sans ravitaillement ;
- une souplesse d'emploi (extensions des créneaux, pas de ravitaillement, de nuit, avec une météo marginale) ;
- des matériels de qualité : le Rafale notamment donne entière satisfaction en raison de la disponibilité de la flotte qui est exceptionnelle. La polyvalence du vecteur, son endurance et la précision de son armement en font l'un des chasseurs les plus appréciés des troupes au sol ;
- une structure opérationnelle excellemment bien accueillie par le pays hôte et tissant d'excellentes relations avec un partenaire majeur pour la lutte contre le terrorisme au Levant ;
- une intégration parfaite dans l'opération Inherent Resolve (OIR) de la coalition internationale ;
- une base aérienne avec des capacités d'intégration interarmées (de 10 à 20 % du personnel. Exemple : Accueil ponctuel depuis le 31 mars 2017 d'un plot « mixte » chasse de Rafale Air et Marine) et bien protégée, alors même qu'elle s'inscrit dans un contexte sécuritaire qui se tend ;

- un engagement aérien - prérequis des actions terrestres alliées (Exemple de Mossoul).

Ainsi positionnée au plus près de l'ennemi, cette plateforme aéronautique opérationnelle au fonctionnement autonome offre une réponse efficace à toutes les sollicitations du centre de commandement des opérations aériennes (CAOC), grâce à la large gamme d'armements et de capteurs dont elle dispose. Le format de la BAP, à faible empreinte RH, lui permet d'être facilement acceptée par la nation hôte, tout en étant évolutif et réversible.

L'objectif visé est largement atteint grâce à la réactivité des avions décollant de la BAP afin de rejoindre la zone des opérations en quelques dizaines de minutes, de jour comme de nuit.

Trois ans plus tard, ce pion tactique de projection de puissance de la composante aérienne n'est plus un simple détachement Air, mais est l'illustration tangible, par la puissance qui s'en dégage et le nombre de frappes réalisées en trois ans, de la volonté des armées françaises de s'engager avec force et détermination contre le terrorisme.



LA JORDANIE

- **Nom officiel**
Royaume hachémite de Jordanie
- **Nature du régime**
monarchie parlementaire
- **Chef de l'État**
Roi Abdallah II de Jordanie (depuis 1999)
- **Superficie** 92 300 km²
- **Capitale** Amman
- **Population**
6 613 000 (hors réfugiés Syriens)
- **Densité** 73,5 hab/km²
- **Indice de fécondité** 3,5 enfants par femme
- **Taux d'alphabétisation** 93,2 %
- **Religions** islam sunnite (92 %), chrétiens (6 %), autres (2 % : druzes, chiites)
- **PIB** 37,62 milliards
- **Taux de croissance** 2,4 %



GENÈSE

L'Armée de l'air s'attache avec une énergie farouche à mettre en œuvre l'un de ses traits distinctifs : l'ubiquité. Le 28 novembre 2014, trois Mirage 2000D atterrissent en Jordanie et le groupe de bombardement 43 est reconstitué, avec la ténacité indomptable de nos anciens. Le groupe de bombardement Levant voit le jour en 1940, sous l'impulsion d'aviateurs refusant de se résigner à la capitulation. Ils constituent alors le noyau des Forces aériennes françaises libres, laissant place à la création de trois unités : les Free French Flight n° 1, 2 et 3 à Ismaïla en Égypte, engendrant leur participation à de nombreuses missions de résistance. Le GB 43 est reconstitué fin 2015 en Jordanie. Située à 5 h 00 de vol de la France, la Jordanie devient un allié de choix et permet aux aviateurs français d'œuvrer au plus proche du théâtre de guerre et d'agir dans la durée.

2014 : RÉACTIVITÉ

En octobre 2014, Daech fait trembler le Levant. Ses victoires militaires s'enchaînent, tandis que la menace est là, à l'intérieur même de nos frontières. La base aérienne projetée en Jordanie, déclarée opérationnelle le **3 décembre 2014**, lance sa première offensive le 12 du même mois, ciblant une cache d'armes du groupe djihadiste dans la région de Mossoul, symbole de l'émergence du Califat en Irak. L'arme aérienne permet alors de stopper l'expansion de Daech.

2015 : RÉTORSION

Le 7 janvier 2015, les locaux de "Charlie Hebdo" sont frappés avec force en plein Paris. La France prend la mesure de la menace dji-



2016 : DURÉE

2016 marque entre autres la reprise de Ramadi et de Falloujah. Le symbole de l'invincibilité et de l'avancée irréductible du groupe djihadiste est détruit. Le mois de février concrétise le durcissement de l'action de la France. Au cours de ce mois, la base aérienne projetée immortalise le 500e jour de combat 24 heures/24, 7 jours/7, ainsi que le déploiement de l'avion de patrouille maritime ATL2, vecteur de reconnaissance et de bombardement. À ce stade, les Mirage 2000 auront comptabilisé plus de 2 300 sorties et près de 11 000 heures de vol. Le 14 juillet 2016, la France est une nouvelle fois frappée par un attentat à Nice. Fin août, l'Armée de l'air opère une réarticulation de ses moyens et déploie son fleuron, le Rafale, sur la base aérienne projetée. L'ensemble de la manœuvre et le soutien aux composantes françaises au service de l'action alliée sur le théâtre n'auraient pu se faire sans l'implication et la capacité d'accueil de l'A400M Atlas. Accueillant régulièrement ce dernier, mais aussi des A310 ou encore des C17 américains, la BAP s'impose peu à peu comme un outil de soutien logistique incontournable au Levant.

2017 : RECONQUÊTE

La mise en œuvre des premiers plots mixtes Rafale Air/Marine est menée avec succès grâce à l'interopérabilité des militaires français. C'est la fin des symboles : les villes de Mossoul, Tal Afar, Hawijah, Al Qaim et Rawah sont reprises. L'ennemi est acculé, sa représentation physique est en passe d'être défaite. Depuis 3 ans, sans jamais ralentir la capacité opérationnelle de la BAP, les travaux d'aménagement se poursuivent. Renforçant sans cesse les moyens de défense, les entraînements des unités de protection continuent, pour le maintien des expertises opérationnelles. La base aérienne projetée constitue le point d'appui stratégique pour tout le théâtre et jusqu'en Afrique, faisant la démonstration de sa capacité à durer tout en assurant la continuité politique de l'action française contre Daech. La France est le 2e contributeur de la coalition. Sur la BAP, 6 avions de combat déployés en permanence et le tiers des pilotes de chasse qualifiés de l'Armée de l'air ont réalisé l'activité annuelle de 24 avions de chasse avec seulement 400 militaires projetés. L'ensemble des aviateurs déployés et chaque maillon de la chaîne opérationnelle remplissent la mission avec ardeur et sans fléchir.

LES MISSIONS DE L'ARMÉE DE L'AIR SUR LA BASE AÉRIENNE PROJÉTÉE



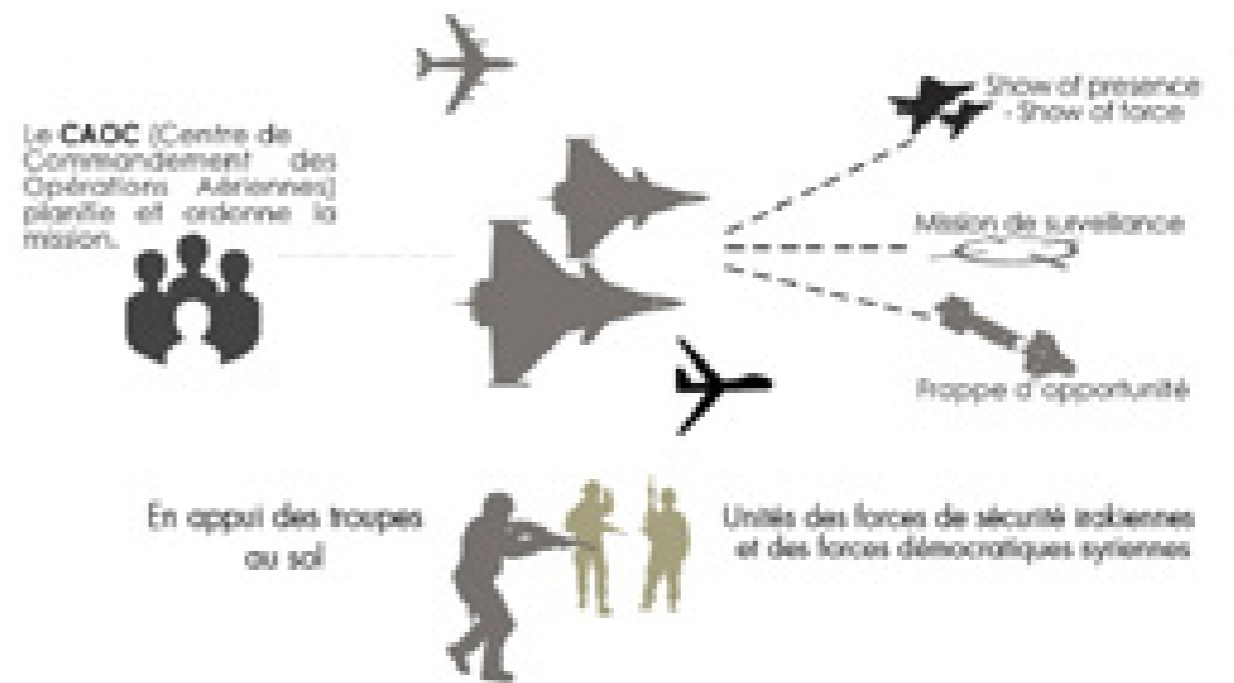
LES MISSIONS DE FRAPPES DANS LA PROFONDEUR

L'Armée de l'air assure des missions planifiées de bombardement (AI - "Air Interdiction"), soit des frappes programmées sur des objectifs stratégiques ciblés pour la campagne, comme des quartiers généraux ou encore des fabriques d'explosifs.



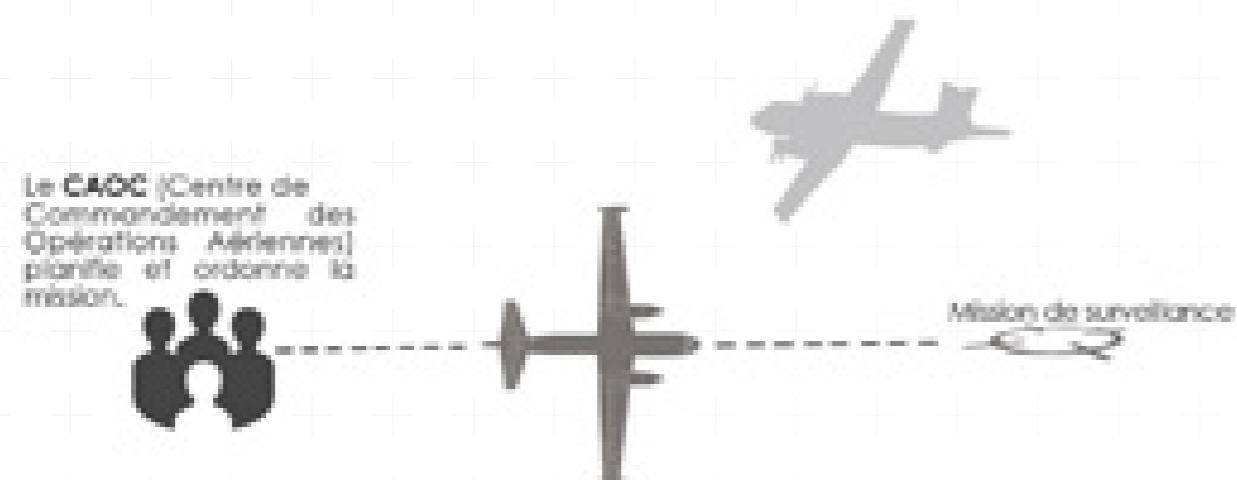
LES MISSIONS D'APPUI FEU

Il s'agit du type de mission principal au départ de la base aérienne projetée en Jordanie. Véritable support aux troupes locales engagées au sol, face à l'ennemi, les missions de CAS (Close Air Support) se traduisent par du Show of presence ou du Show of force, allant du renseignement au bombardement d'objectifs ciblés.



LES MISSIONS DE RECONNAISSANCE

L'avion de patrouille maritime Atlantique 2 (ATL2) agit de façon complémentaire au Rafale équipé de pod Reco NG dans le recueil du renseignement. Tous deux effectuent régulièrement des vols d'ISR ("Intelligence, surveillance and Reconnaissance") et permettent ainsi aux armées de disposer d'un moyen de reconnaissance dans la profondeur et de renforcer la capacité d'appréciation autonome de la situation.



LES MISSIONS DE FRET AÉRIEN

Véritable hub logistique, la base aérienne projetée au Levant est également une plateforme logistique qui soutient tout le théâtre en termes d'approvisionnement, mais aussi l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient, grâce à ses capacités d'accueil d'avions de transport tactique et stratégique : A400M Atlas et A310.

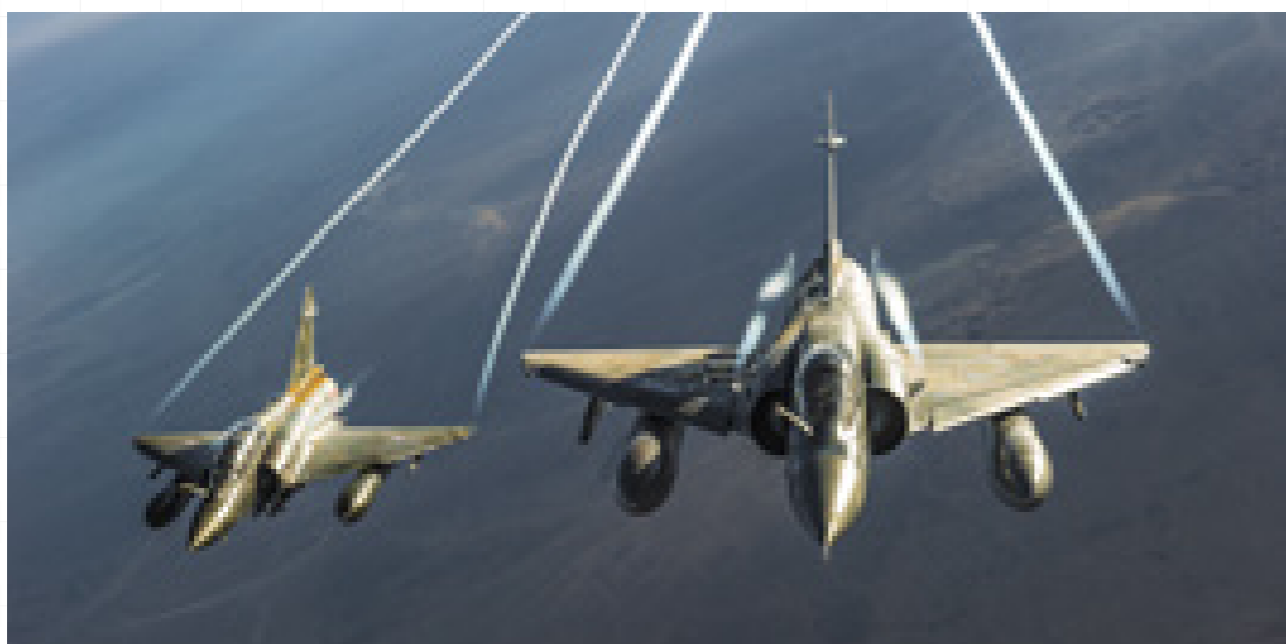
FOCUS - LE GROUPEMENT AÉRIEN D'APPUI AUX OPÉRATIONS

Depuis ses débuts, le groupement aérien d'appui aux opérations (GAAO) est présent sur la base aérienne projetée au Levant. Ces aviateurs de la force "Chammal" ont effectué de nombreuses opérations essentielles qui ont contribué à l'efficacité opérationnelle de la BAP. Forts de leurs multiples compétences techniques, les militaires du GAAO ont déployé des abris pare-soleil permettant de mettre à l'abri les avions de chasse déployés sur la BAP, précaution essentielle au regard des conditions climatiques difficiles dans cette région. Le GAAO a également entretenu le hangar projetable destiné à la maintenance des avions et réalisé plusieurs séries de "bastion walls". Outre ces missions principales, le GAAO a également contribué à divers chantiers de réhabilitation de bâtiments sur la BAP et à l'amélioration de sa protection dans différents domaines.

Le GAAO est implanté sur la base aérienne 106 de Bordeaux. Sa mission principale est de réaliser les infrastructures opérationnelles initiales nécessaires au déploiement d'un dispositif aérien sur un théâtre d'opération extérieure. Le GAAO est capable d'agir en toute autonomie, sous court préavis et avec une véritable capacité d'autoprotection.



OPÉRATION « BARKHANE » DANS LA BANDE SAHÉLO-SAHÉLIENNE



Initiée le 1^{er} août 2014, l'opération Barkhane regroupe l'ensemble des opérations françaises conduites dans la bande sahélo-saharienne (BSS). Son objectif : appuyer les forces armées des pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina Faso) et les pays partenaires de ceux de la BSS dans la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT). Née d'une logique de fusion et de partage des moyens affectés à l'opération Serval, au Mali (déclenchée en 2013), et à l'opération Épervier, au Tchad (déclenchée en 1986), la présence des forces françaises a été maintenue dans ces deux pays et étendue à l'ensemble de la BSS. À l'été 2016, les forces françaises engagées dans Barkhane comptaient 3 500 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 200 véhicules logistiques, 200 blindés, 4 avions de chasse, 5 drones et jusqu'à une dizaine d'avions de transport tactique et stratégique.

SUITE DE L'OPÉRATION SERVAL

Dès le déclenchement de l'opération Serval, les aviateurs ont été mobilisés en appui de l'armée malienne face à l'avancée de groupes terroristes qui s'étaient emparés du Nord Mali et menaçaient de prendre la capitale Bamako. Des Mirage 2000D basés à N'Djamena (Tchad) ont mené les premiers raids aériens, mettant un coup d'arrêt brutal à l'avancée des groupes armés terroristes vers le sud du Mali. Depuis, les opérations aériennes n'ont pas cessé. L'Armée de l'Air déploie de nombreux moyens, notamment des avions de chasse basés sur deux sites, N'Djamena (Tchad) et Niamey (Niger). Deux plateformes qui leur permettent, grâce aux ravitailleurs, de couvrir toute la BSS en fonction des opérations.

L'AVIATION DE CHASSE

Rafale, Mirage 2000D, Mirage 2000 N et jusqu'aux Mirage 2000C, qui n'avaient plus été déployés pour réaliser de l'appui-feu en opérations extérieures, prennent part à l'opération Barkhane. Des patrouilles composées de Mirage 2000D - qui disposent d'un pod permettant de guider les bombes - et de Mirage 2000C ou 2000N - qui ne peuvent pas emporter de pod, mais peuvent larguer des bombes, sont mobilisées dans la bande sahélo-saharienne, ponctuellement remplacées par des escadrons Rafale.

LE TRANSPORT AÉRIEN SUR UNE ZONE AUSSI GRANDE QUE L'EUROPE

L'A400M Atlas est engagé dans l'opération depuis sa première mission opérationnelle, en octobre 2014. Il réalise les premiers posés d'un appareil de ce type sur les plateformes de Niamey, Ouagadougou (Burkina Faso) ou encore N'Djamena. D'autres avions de transport tels que les C160 Transall, les Casa CN 235, dont un Casa Nurse (avion médicalisé), ou encore les ravitailleurs C135 sont mobilisés en Afrique.

L'Armée de l'Air déploie également des moyens de reconnaissance et de renseignement sur la base aérienne projetée de Niamey, avec les drones Harfang et Reaper. Les actions des drones au profit de la force Barkhane sont variées. Ils effectuent principalement des missions de surveillance de points précis d'intérêt et de recueil de renseignement. Les drones peuvent également être utilisés au profit de missions de « force protection », en participant à des escortes de convois ou à la protection des zones militaires. Ils peuvent être utilisés au profit de missions de POL (pattern of life), qui consistent à estimer les risques de dommages collatéraux et de Battle Damage Assessment, pour vérifier le résultat des tirs réalisés par les aéronefs.

Hormis les aéronefs dédiés aux forces spéciales, les moyens aériens sont conduits depuis Lyon - Mont Verdun par le JFAC AFCCO (Joint Force Air Component Command - commandement de la composante air de la force interarmées de l'Afrique centrale et de l'ouest). À des milliers de kilomètres des théâtres d'opérations, le JFAC AFCCO regroupe en une même unité la planification, la programmation et la conduite de la manœuvre aérienne en opérations extérieures.

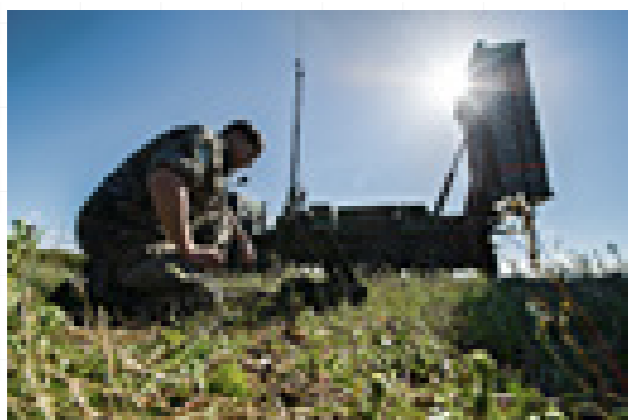
L'opération Barkhane est un élément essentiel de la défense de l'avant et participe à la protection du territoire national et à la défense des intérêts nationaux. Pour l'année 2016, cette opération a représenté 2 850 missions aériennes pour 16 000 heures de vol. Elle met à contribution tous les moyens de l'Armée de l'Air, avions de chasse, avions de transport, avions de ravitaillement, hélicoptères, drones, forces spéciales, renseignement, logistique...

LA PERMANENCE OPÉRATIONNELLE

Confiée au CDAOA, la posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A) est une mission prioritaire de l'armée de l'air, définie par le code de la Défense. C'est un dispositif actif 24 heures/24 et 7 J/7 qui assure la souveraineté de l'espace aérien français au travers de trois missions : détecter, identifier, intercepter tout intrus dans le ciel national, dans un délai très court. Pour ce faire, le Premier Ministre délègue la direction générale des opérations aériennes au commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes (COMDAOA). Dans cette tâche, ce dernier est assisté par un nombre restreint d'officiers supérieurs et généraux, qui occupent la fonction de Haute autorité de défense aérienne (HADA) et assurent, au besoin, le lien direct avec le Premier Ministre. Cette courte chaîne de commandement et d'engagement met en œuvre un dispositif d'intervention évolutif en fonction de la menace.

LE DISPOSITIF PARTICULIER DE SÛRETÉ AÉRIENNE (DPSA)

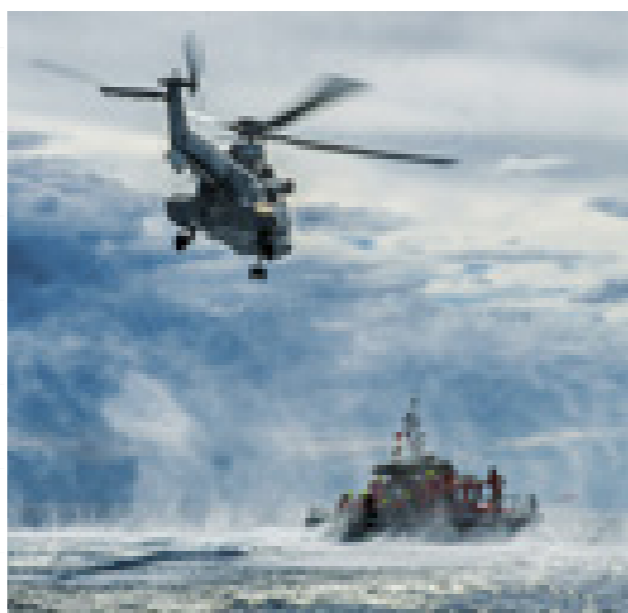
Lors d'événements majeurs de par leur taille, le nombre et la qualité des personnes présentes, le Premier ministre peut demander la



mise en place d'un dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA). Il permet de renforcer la sécurité durant un temps donné, dans un espace aérien contraint pour l'occasion, grâce à la mise en place de zones interdites et réglementées, et de capacités supplémentaires de détection et d'intervention.

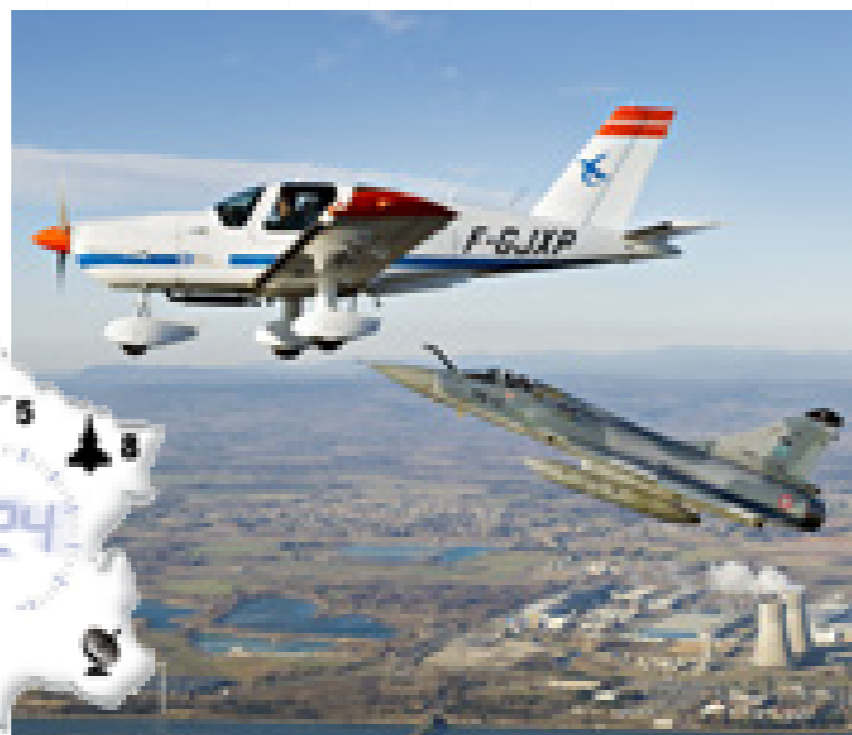
PARTICIPATION À L'OPÉRATION SENTINELLE

Sentinelle vise à protéger les Français et à sécuriser les sites les plus sensibles à Paris, en province et dans les DOM-TOM. Au total, ce sont plusieurs milliers de militaires des forces armées qui sont déployés en région pour assurer la sécurité des populations. Pour sa part, l'armée de l'air est engagée sur les aéroports de Nice, Orly et Bordeaux.



La posture permanente de sûreté aérienne

Confiée au commandement de la Défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), la posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A) est une mission prioritaire de l'armée de l'air, définie par le code de la Défense. C'est un dispositif actif 24h/24 et 7j/7, qui assure la souveraineté de l'espace aérien français.



Orly : le sang-froid des aviateurs de la force Sentinelle

Samedi 18 mars 2017, à 8 h 35 dans l'aérogare d'Orly sud, un homme armé a menacé une aviatrice d'une patrouille de l'opération Sentinelle, composée de militaires de l'armée de l'air, et tenté de lui dérober son arme. Réagissant rapidement, l'aviatrice s'est débattue pour conserver son arme, luttant au sol contre son agresseur. Leur camarade ayant réussi à se défaire momentanément de l'emprise de son adversaire, face à l'agressivité de l'assaillant, les deux autres membres de la patrouille - dont un réserviste - ont ouvert le feu et neutralisé cet individu.

Alertés par les coups de feu, d'autres membres de la force Sentinelle et les forces de sécurité de l'aéroport sont alors intervenus en renfort pour assurer la sécurité des personnes présentes dans l'aérogare et s'assurer que cet individu ne détenait pas d'engin explosif. Cette réaction de sang-froid de la force Sentinelle a été déterminante puisqu'elle a entravé l'action d'un homme dont les intentions réelles restent à préciser à l'heure actuelle. Elle souligne à nouveau le professionnalisme des soldats et le sérieux de leur préparation.

L'OURAGAN IRMA

Après le passage des ouragans Irma, José et Maria sur les Antilles, 200 000 litres d'eau et l'équivalent de 10 000 journées d'alimentation ont été transportés par les armées. Pas moins de 200 liaisons aériennes ont contribué à porter assistance aux populations sinistrées. Depuis que les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont été dévastées par l'ouragan Irma, classé au niveau 5, échelon maximal, le 6 septembre 2017, le ministère des Armées et l'Armée de l'Air sont mobilisés. En coordination avec le ministère de l'Intérieur et les services de l'État concernés, l'Armée de l'Air participe aux secours et à la protection de la population ainsi qu'au rétablissement de conditions de vie décentes. Sur ces îles situées à plus de 250 km de la Guadeloupe et à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole, les moyens aériens sont des vecteurs indispensables à l'acheminement des moyens matériels et humains. Avions de transport, hélicoptères, convoyeurs de l'escadrille aérosanitaire « Étampes » et escadron de transit et d'accueil aérien de l'Armée de l'Air sont entrés en action.

PRÉPOSITIONNEMENT
ET MISE EN ALERTE

Dès l'annonce de l'ouragan, les Armées, et plus particulièrement l'escadron de transport (ET) 68 « Antilles-Guyane » qui est doté à la fois d'avions de transport et d'hélicoptères, ont été placées en alerte. Stationné en Guyane, un avion de transport tactique Casa des Forces armées en Guyane (FAC) a réalisé quatre rota-

tions entre Fort-de-France (Martinique) et Saint-Martin. Ces prépositionnements et la mise en alerte des moyens des forces armées aux Antilles (FAA) et des forces armées en Guyane (FAC) ont permis de faciliter les interventions post-cycloniques.

Un hélicoptère Puma est également venu renforcer le dispositif. Grâce à ses capacités d'aérotransport et de treuil, il est en mesure d'intervenir rapidement pour secourir les populations. Les hélicoptères permettent surtout de transporter du matériel d'urgence et de rapatrier des blessés vers les hôpitaux de Guadeloupe, dont l'aéroport de Pointe-à-Pitre sert de base arrière aux secours. Si les Casa apportent l'allonge et la capacité d'emport, les hélicoptères permettent, quant à eux, d'accéder à toutes les zones de l'opération.

PONT AÉRIEN ET PREMIERS SECOURS

Après le passage de l'ouragan Irma, et dès que la piste a été à nouveau praticable, un Casa a rejoint Saint-Martin, avec essentiellement du matériel et du personnel de premiers secours à son bord. Il a ensuite effectué plusieurs rotations entre la Guadeloupe et Saint-Martin pour amener des renforts et évacuer les premiers blessés. Outre qu'il peut transporter jusqu'à 43 passagers assis, le Casa présente l'avantage de pouvoir rouler sur des terrains dégradés. En deux jours, il a effectué cinq rotations et transporté des hommes et du matériel du 3e régiment étranger d'infanterie (REI) et du 33e régiment d'infanterie de marine (RiMa).

Dans le même temps, un second Puma des FAC est également venu renforcer le poste de commandement des FAA. Déployés

à Saint-Martin, les deux hélicoptères ont conduit, dès les premières heures qui ont suivi la catastrophe, des missions au profit de la Gendarmerie nationale et des unités de l'Armée de Terre présentes sur zone.

LA MÉTROPOLE, PLATEFORME
DE DÉPART DES SECOURS

Depuis la métropole, un pont aérien a été mis en place dès le 7 septembre. Un A340 de l'escadron de transport 3/60 « Estérel » de Creil, accompagné de convoyeurs de l'escadrille aérosanitaire 6/560 « Étampes » de Villacoublay, a effectué un premier vol en direction de la Guadeloupe. Après avoir embarqué une centaine de gendarmes, l'Airbus a fait escale à Marseille pour permettre aux marins-pompiers du bataillon de marins-pompiers de Marseille de monter à bord. Sur ce vol, l'« Estérel » a transporté 205 passagers et 13 tonnes de fret à destination des Antilles. Par la suite, l'aéronef a effectué une rotation entre Cayenne et Saint-Martin, où il a déposé des légionnaires du 3e REI. L'arrivée de l'ouragan José a ensuite fortement gêné les opérations aériennes entre Saint-Martin et la Guadeloupe. Le 9 septembre 2017 au matin, un A400M de l'escadron de transport 1/61 « Touraine » a décollé de la base aérienne 123 d'Orléans, afin de renforcer les moyens déjà sur place. Il a acheminé 20

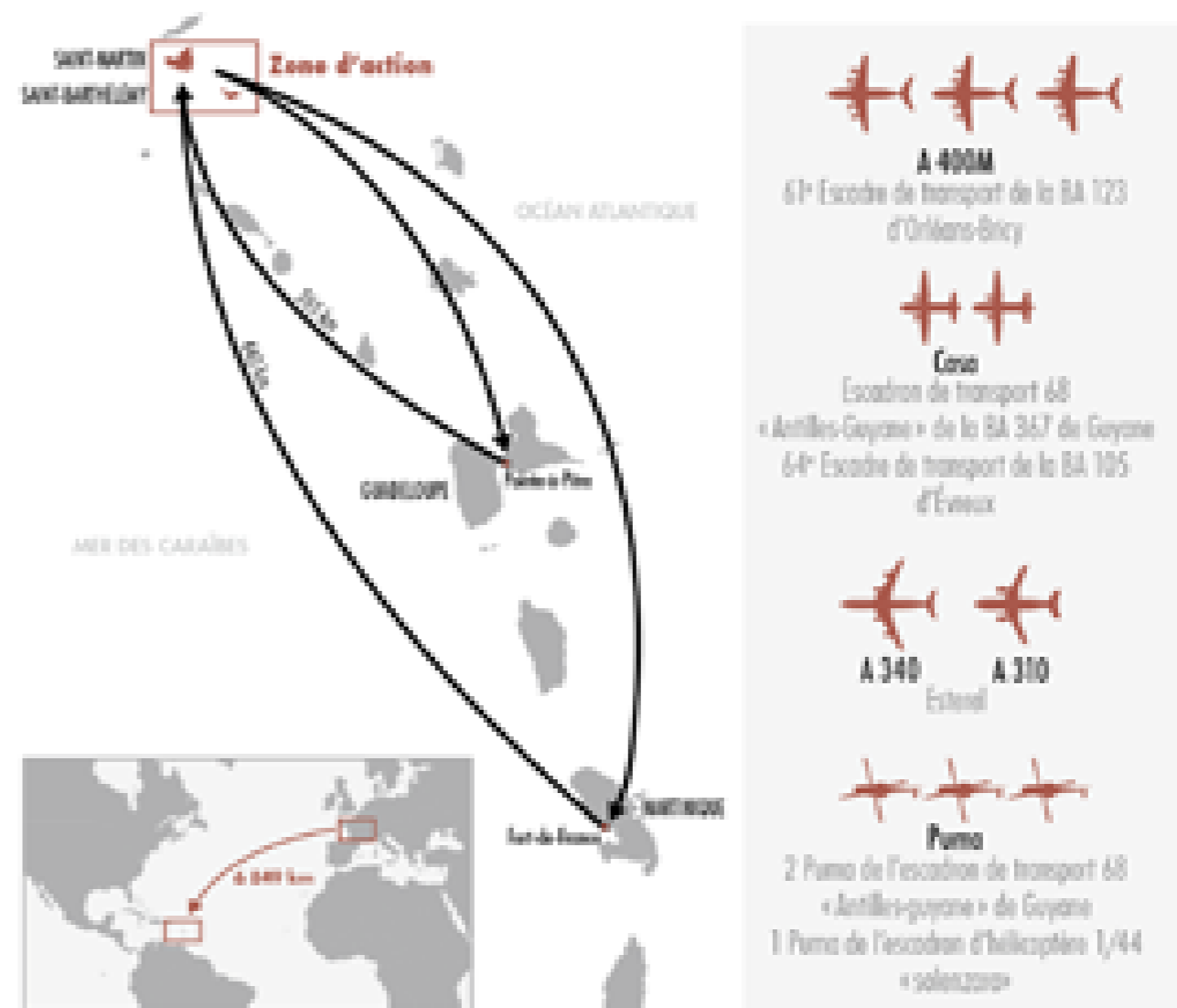
tonnes de matériel, dont un hélicoptère Puma. Cet A400M a également réalisé des rotations entre Fort-de-France et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Grâce à la levée des restrictions d'utilisation de l'aéroport néerlandais Princess Juliana à Saint-Martin, il a également pu débarquer des soldats du 33e RiMa, deux camions et six tonnes d'eau et de rations.

Les 10 et le 11 septembre, après le passage de José, un A310, un Casa de la 64e escadre de transport (ET) d'Évreux et un deuxième A400M sont arrivés aux Antilles, amenant des renforts en militaires, dont une compagnie du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, leurs équipements et des médicaments. L'A330 présidentiel a également transporté du fret humanitaire. Actuellement, un Puma est en transit sur le BPC Tonnerre de la Marine nationale.

Un vrai pont aérien est désormais établi entre la Guadeloupe, plateforme logistique, et Saint-Martin, à qui l'essentiel des secours sont destinés. Fort de deux A400M et de deux Casa, le pont aérien poursuit l'acheminement de matériel à destination de nos forces et du fret à l'usage des secours déployés par le ministère de l'Intérieur.

Au travers de ses actions, l'Armée de l'Air démontre une nouvelle fois sa réactivité et son savoir-faire. Cette opération illustre la bonne coopération interarmées en faveur des populations touchées par cette catastrophe.

LES MOYENS AÉRIENS ENGAGÉS AUX ANTILLES



LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE

La dissuasion nucléaire a pour but d'empêcher tout État de porter atteinte aux « intérêts vitaux » de la France, par la perspective de dommages aux conséquences inacceptables pour lui. Elle nous permet également de préserver notre liberté d'action en toutes circonstances, en écartant toute menace de chantage qui viserait à nous paralyser dans l'exercice de nos responsabilités internationales.

Strictement défensive, elle ne vise aucun pays en particulier, et ne serait utilisée que dans des situations extrêmes de légitime défense.

C'est une stratégie de nature politique. La France ne conçoit pas l'arme nucléaire comme un moyen de bataille : ce n'est pas une



arme tactique. L'adversaire potentiel doit être assuré que la France a la volonté et la capacité d'employer l'arme nucléaire, afin que cet emploi ne soit jamais nécessaire. Cette crédibilité de la dissuasion dans l'esprit des adversaires potentiels repose sur :

- La nature même de l'arme nucléaire, et ses effets connus ;
- La détermination du président de la république, qui se traduit en particulier par le maintien d'une posture permanente et d'un niveau d'entraînement optimal des forces mettant en œuvre la dissuasion ;
- La crédibilité opérationnelle des moyens et vecteurs de la dissuasion, vis-à-vis de toute attaque adverse ou des défenses anti-missiles

LA DISSUASION REPRÉSENTE 12 % DU BUDGET DE LA DÉFENSE EN 2017 (3,9 MD€), 22 % DE LA PART DES CRÉDITS D'ÉQUIPEMENTS, CORRESPONDANT À 0,17 % DU PIB.

ou anti-aériennes des pays dissuadés ; des moyens de transmission de l'ordre du président :

- Le contrôle gouvernemental, qui garantit que les armes nucléaires ne peuvent être lancées que sur ordre du président, et sur les objectifs qu'il a validés.

L'absence de définition du niveau d'agression qui entraînerait une riposte nucléaire évite les calculs d'un agresseur potentiel : c'est ce qu'on appelle l'indétermination des intérêts vitaux. Nos forces nucléaires sont capables d'infliger ces dommages inacceptables à tout agresseur potentiel sur ses centres de pouvoir, c'est-à-dire ses centres névralgiques, politiques, économiques et militaires. Enfin, les intérêts vitaux de la France étant par nature liés à ceux de l'Europe, la dissuasion française contribue de facto à celle de l'Europe.

Concrètement, servie par tout un tissu industriel et économique, la mise en œuvre de la dissuasion repose sur des femmes et des hommes au sein des armées et en particulier sur :

- La composante aéroportée, constituée, au sein de l'armée de l'air, de deux escadrons de chasse des forces aériennes stratégiques (fas) et d'une escadre de ravitaillement et de transport stratégiques de l'armée de l'air, soit une cinquantaine de rafale b et de mirage 2000 N et 14 ravitailleurs c135, capables, en permanence, dans un délai adaptable de constituer des raids nucléaires et de tirer le missile air-sol moyenne portée amélioré (asmp-a).
- La force aéronavale nucléaire (fanu) de la marine nationale peut également lancer un raid nucléaire depuis le porte-avions lorsqu'il est à la mer.
- La composante océanique, qui comprend quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins basés à l'île longue, près de brest, dont un au moins est en patrouille en permanence, quasi-invulnérable et prêt à lancer ses missiles balistiques (m51) si le président l'ordonne.
- Un système de transmissions des ordres présidentiels vers les bases, les aéronefs et les sous-marins extrêmement performant et résilient.



L'ARMÉE DE L'AIR ET LA MISSION DE LA COMPOSANTE AÉROPORTÉE DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

UNE MISSION STRUCTURANTE POUR L'ARMÉE DE L'AIR

La mise en œuvre de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire est une mission permanente de l'Armée de l'Air depuis 1964. Exigeant réactivité et rigueur, c'est une mission fondamentale et structurante pour l'Armée de l'Air au travers de moyens dédiés : zones de stockage et d'alertes, centres d'opérations, moyens de communication spécifiques, moyens logistiques propres, avions de chasse et de ravitaillement en vol. Les Forces aériennes stratégiques (FAS) assurent la préparation et la mise en œuvre de ces moyens au sein de l'Armée de l'Air.

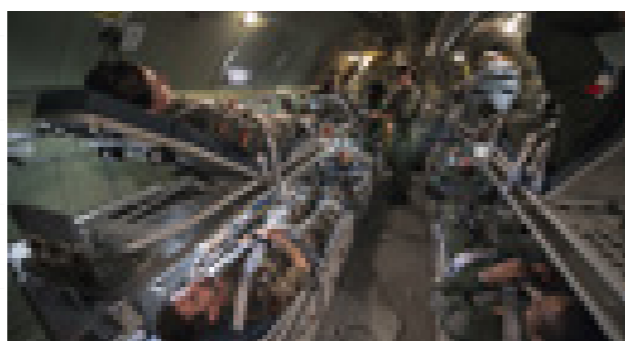
L'ensemble des capacités mises en œuvre par l'Armée de l'Air participent à la crédibilité de la mission de dissuasion nucléaire, au travers notamment de la protection physique des bases aériennes à vocation nucléaire assurée par les fusiliers-commandos de l'Armée de l'Air, et de notre espace aérien au travers de moyens de défense anti-aérienne.

UNE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE QUI S'ÉTEND AU-DELÀ DE LA MISSION DE DISSUASION NUCLÉAIRE

La pratique régulière d'opérations d'ensemble, mettant en œuvre toute la chaîne de commandement et d'exécution, contribue à démontrer la crédibilité de la composante aéroportée de la dissuasion. Plusieurs fois par an, un raid nucléaire représentatif de la mission est ainsi planifié et exécuté au-dessus du territoire national. Au-delà de l'entraînement des FAS, ces opérations d'ensemble sont mises au profit de la préparation opérationnelle de l'Armée de l'Air en sollicitant près d'un millier d'aviateurs.

UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE AUX MISSIONS CONVENTIONNELLES DE L'ARMÉE DE L'AIR

Tout en respectant le contrat de posture de dissuasion, les moyens aériens des FAS contribuent à l'ensemble des missions conventionnelles de l'aviation de combat française. Ils prennent une part active à l'engagement opérationnel de l'Armée de l'Air, sur et en dehors du territoire national. Ainsi, les avions de chasse des FAS ont réalisé environ le quart des tirs effectués par des avions français lors des opérations menées en Libye ou au Mali. Ils contribuent, dans la même proportion, à l'engagement aérien français actuel au Levant et au Sahel. Sur le territoire national, les Rafale B des unités des FAS prennent part, au titre de leur capacité de défense aérienne, aux missions de « police du ciel ». Les C135, quant à eux, ravitaillent depuis des décennies l'ensemble des avions de combat français et étrangers engagés en opérations. Ils tiennent des alertes spécifiques et réalisent des missions relevant du transport logistique, des évacuations sanitaires et des missions de service public.



COMPOSANTE NUCLÉAIRE PERMANENTE DE LA FORCE DE DISSUASION, LES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES (FAS) ASSURENT, DEPUIS 1964, LA POSTURE NUCLÉAIRE AVEC DES ATOUTS SPÉCIFIQUES ET COMPLÉMENTAIRES À CEUX DE LA FORCE OCÉANIQUE STRATÉGIQUES.

MISSIONS

LA DISSUASION NUCLÉAIRE.

Les FAS garantissent de manière permanente le contrat de posture qui leur a été assigné par le Président de la République. Dans ce cadre, sous l'autorité du chef d'état-major des armées qui prépare les plans d'emploi et les directives opérationnelles et fait exécuter les opérations nécessaires à la mise en œuvre des forces nucléaires, le général commandant les FAS est responsable, dans ce périmètre, de la mise en condition opérationnelle des moyens dont il dispose et du suivi de l'exécution des missions.

Les FAS apportent par ailleurs un soutien à la Force aérienne nucléaire (maintien en condition des armes), conduisent des missions de transport d'éléments d'armes nucléaires et mettent en œuvre des moyens de transmission spécifiques au profit des deux composantes de la dissuasion.

LES MISSIONS CONVENTIONNELLES.

Les appareils en service dans les FAS (Rafale B, Mirage 2000N et C135) interviennent sur l'ensemble du spectre des missions conventionnelles des armées françaises tout en respectant le contrat de posture nucléaire. Ils apportent une contribution indispensable à l'engagement opérationnel de l'Armée de l'Air, notamment :

- en opérations extérieures (actuellement au Levant et dans la bande sahélo-saharienne) ;
- dans le cadre de la posture permanente de sûreté aérienne (un C135 en alerte permanente à 24 heures et armement d'un plot de défense aérienne quinze semaines par an par des Rafale) ;
- pour effectuer une opération d'évacuation sanitaire lourde (un C135 en alerte permanente à 24 heures pour cette mission).

MOYENS

Pour exercer ses responsabilités à la fois organiques et opérationnelles, le général commandant les FAS dispose :

- D'un état-major resserré à Villacoublay ;
- D'un centre d'opérations (COFAS) à Taverny (COFAS de dévolution à Lyon - Mont Verdun) assurant le suivi permanent des moyens, la capacité de réaliser une montée en puissance immédiate de ces moyens, la planification et la conduite des missions ;
- D'unités aériennes :
 - De l'escadron de chasse 1/4 « Gascogne » : escadron de Rafale B disposant d'une vingtaine d'appareils stationné à Saint-Dizier ;
 - De l'escadron 2/4 « La Fayette » : escadron de Mirage 2000N stationné à Istres ;
 - Du Groupe de Ravitaillement en Vol (GRV) 2/91 « Bretagne » : escadre de ravitaillement et de transport stratégique mettant en œuvre 14 C135 stationnée à Istres.
- D'une unité de transport d'éléments d'armes stationnée à Avord.
- D'une unité interarmées chargée de la mise en œuvre du système de transmission de dernier recours (Syderec) stationnée à Avord.

Trois bases aériennes à vocation nucléaire (Istres, Avord et Saint-Dizier), abritent chacune un dépôt d'armes et une zone d'alerte au profit des Rafale et Mirage 2000N. Les C135 prennent l'alerte sur les bases aériennes d'Istres, Avord, Evreux, Mont-de-Marsan et Solenzara. Ces sites disposent de moyens de transmissions nucléaires protégés, durcis et redondants qui permettent d'acheminer les ordres exceptionnels et opérationnels.



SPÉCIFICITÉS DE LA COMPOSANTE AÉROPORTÉE

La composante aéroportée de l'Armée de l'Air, stationnée sur les bases aériennes à vocation nucléaire, sanctuarise le territoire national. Un agresseur tenté par une frappe préventive sur ces bases serait ainsi contraint de dévoiler ses intentions et de s'exposer en retour à une riposte nucléaire.

La réactivité de la composante aérienne (planification de missions dans des délais réduits) et sa souplesse d'emploi, notamment sa capacité d'adaptation, offrent à l'autorité politique un large spectre d'options.

En jouant sur son aptitude à monter en puissance et à se déployer de manière progressive et visible lors d'une crise, la composante aérienne offre un espace pour une manœuvre politico-diplomatique. Elle permet au Président de la République de prouver sa détermination en faisant décoller un raid nucléaire, tout en lui offrant la possibilité de rappeler les avions si cette action démonstrative ramenait l'adversaire à la raison.

Les moyens de dissuasion renforcent les capacités conventionnelles et leurs missions conventionnelles contribuent pleinement à la crédibilité de notre dissuasion. Ainsi, le personnel des FAS participe à l'ensemble des fonctions stratégiques qui fondent la politique de défense et de sécurité de la France.

ÉVOLUTION DES MATÉRIELS

Les moyens de la composante aéroportée de la dissuasion ont été pour l'essentiel renouvelés au début de la dernière décennie avec la mise en service de l'ASMP-A (air-sol moyenne portée améliorée). Ce renouvellement va se poursuivre sur les dix prochaines années, avec un investissement modeste s'inscrivant dans un besoin global des moyens de la dissuasion.

PASSAGE AU TOUT RAFALE

Le **Mirage 2000N** sera retiré du service en 2018 : les missions assurées par cet appareil seront transférées au deuxième escadron de **Rafale nucléaire** qui reprendra, sur Saint-Dizier, les traditions du « La Fayette ».

ARRIVÉE DU MRTT

Le remplacement des K/C135 par des Airbus A330-MRTT (Multi-Role Tanker Transport) « Phénix » est engagé pour une mise en service des premiers appareils en 2019.

LE MRTT « PHÉNIX ». Le MRTT (avion multi-rôles de ravitaillement en vol et de transport) « Phénix » contribuera aux cinq fonctions stratégiques du Livre blanc, sa mission première étant la dissuasion. Maillon critique de la composante aéroportée de la dissuasion, il ravitaillera les avions participant aux raids nucléaires. Il contribuera également à la transmission des ordres.

Les 12 Phénix remplaceront à terme 19 avions actuellement en service : 11 C-135 FR et 3 KC 135 R (ravitailleurs), ainsi que 3 A310 et 2 A340 (transport de passagers).

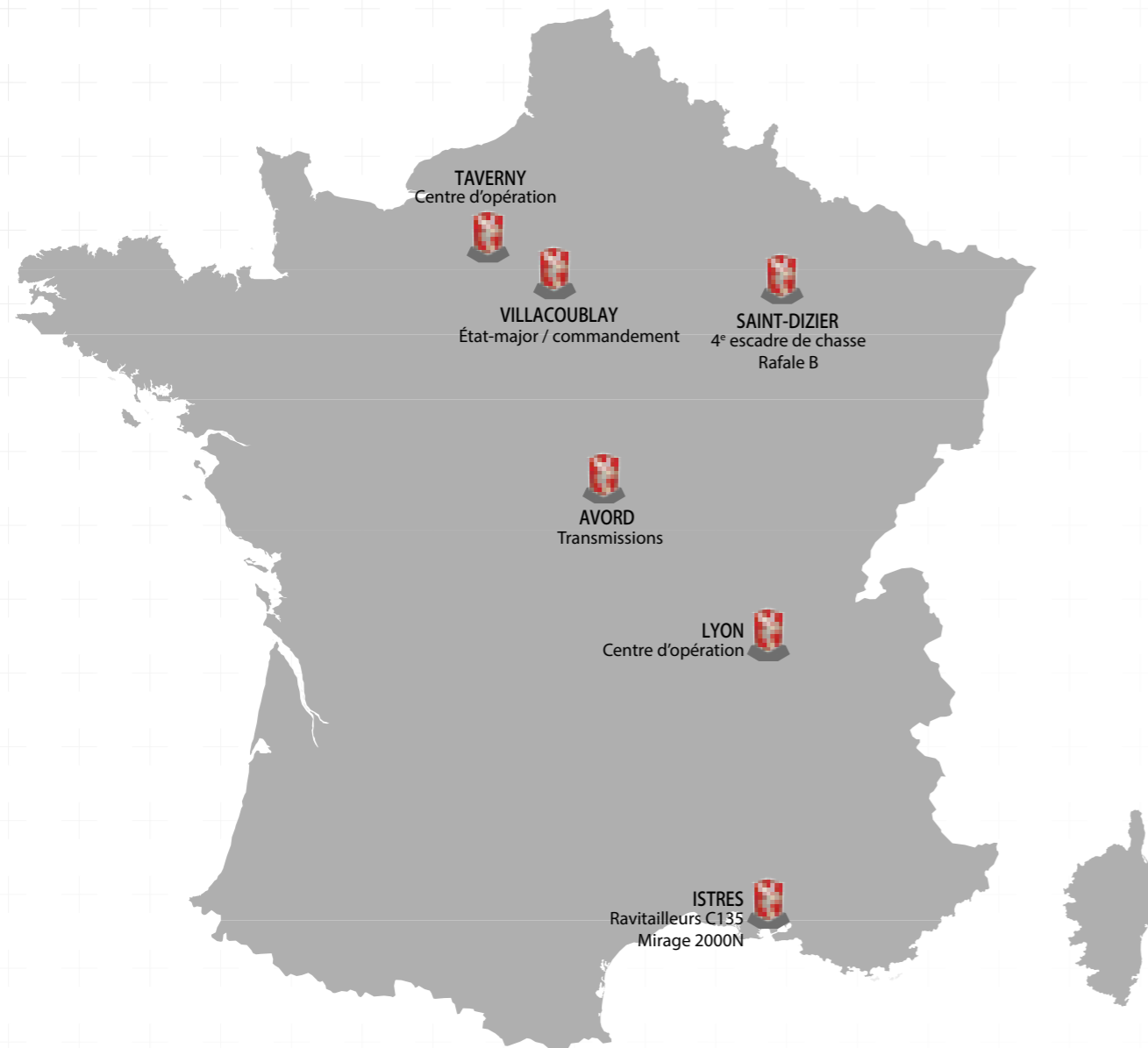


- 14/01/1964** Décret n° 64-46 créant le Commandement des Forces aériennes stratégiques et mise en service du Centre des opérations des Forces aériennes stratégiques.
- 08/10/1964** Première prise d'alerte opérationnelle, 24 heures sur 24, par un Mirage IV A, armé d'une bombe AN 11, et un C135.
- 01/05/1986** Mise en service opérationnel du couple Mirage IV-P/ASMP.
- 01/09/1991** Les trois escadrons de chasse de Mirage 2000N sont transférés aux FAS.
- 21/11/1994** Premier engagement des FAS dans une action de bombardement conventionnel à l'occasion de la crise bosniaque.
- 04/07/1996** Reprise de la mission nucléaire stratégique par les trois escadrons de Mirage 2000N.
- 23/10/2001** Début des missions de reconnaissance au-dessus de l'Afghanistan par deux Mirage IV-P dans le cadre de l'opération HERACLES.
- 01/10/2009** Mise en service opérationnel du missile nucléaire Air Sol Moyenne Portée Amélioré (ASMP-A) sous Mirage 2000N à Istres.
- 01/07/2010** Mise en service opérationnel du missile nucléaire Air Sol Moyenne Portée Amélioré (ASMP-A) sous Rafale à Saint-Dizier.
- 19/03/2011** Début de l'engagement des FAS dans l'opération HARMATTAN (les Rafale et Mirage 2000N des FAS réalisent le quart des tirs effectués par des avions français dans le cadre de cette opération).
- 01/09/2011** Fin de la réduction de format des FAS qui disposent depuis de trois unités navigantes pour conduire ses missions : deux escadrons de chasse et un groupe de ravitaillement en vol.
- 13/07/2012** Première prise d'alerte de défense aérienne par les FAS.
- 13/01/2013** Début de l'engagement des FAS dans l'opération SERVAL (les Rafale des FAS réalisent le quart des tirs dans le cadre de cette opération).
- Été 2015** Début de l'engagement des FAS dans l'opération Chammal. (Les Rafale B ont remplacé les mirage 2000 N à l'été 2016)
- Printemps 2017** Engagement des FAS dans l'opération Barkhane (Mirage 2000 N)

PERSPECTIVES

- 2018** Mise en service opérationnel d'un second escadron de Rafale nucléaire à Saint-Dizier. Retrait du service des Mirage 2000N. Livraison à Istres du premier des 12 MRTT « Phénix » prévus dans la LPM 2014-2019.
- 2022** Mise en service opérationnel de l'ASMP-A rénové.

L'EMPREINTE GÉOGRAPHIQUE DES FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES



PRÉSENTATION DE LA BASE AÉRIENNE 702 D'AVORD

La base aérienne 702 « Capitaine Georges Madon » est l'une des plates-formes aéronautiques majeures de l'armée de l'air, située entre les villes de Bourges et Saint-Amand-Montrond sur les communes d'Avord, de Farges-en-Septaine et de Savigny-en-Septaine, dans le département du Cher. Forte d'un effectif de 2 400 officiers, sous-officiers, militaires du rang, et personnels civils, la base aérienne 702 est la première « entreprise » du département.

Outil de combat réactif et permanent, elle constitue le cœur de la base de défense de Bourges-Avord dont le commandant de base assure le commandement.

L'histoire de la base aérienne 702 éclaire le présent et la préparation de l'avenir :

- champ d'aviation militaire créé en 1912 (6 000 personnes en 1918, 9 000 brevets de pilotes, école de tous les As) ;
- une modernisation forte vers l'excellence depuis 50 ans (dissuasion, protection aérienne du territoire, intervention) ;
- une continuité locale pour la Défense : industrie (MBDA, Nexter, Michelin)-DGA-Armées ;
- une ouverture forte de la base à son environnement (base au cœur confidentiel, mais ouverte à la nation).

Ses missions principales intéressent la dissuasion nucléaire, la posture permanente de sûreté, la formation des pilotes de transport militaire, le stockage et l'aérotransport de munitions conventionnelles, la défense sol-air et l'accueil d'une compagnie de génie de l'air.

La base aérienne d'Avord dispose, pour assurer ses missions, de 5 pôles de compétences :

- la vocation d'école aérienne, dont la mission est assurée par l'école de l'aviation de transport (EAT) ;
- la surveillance aérienne, dont la composante principale est l'escadron de détection et contrôle aéroportés (36^e escadre de commandement et de conduite aéroportés) ;
- la défense sol-air assurée par l'escadre sol-air de défense aérienne - 1^{er} régiment d'artillerie de l'air (ESADA - 1^{er} RAA), conjointement par l'escadron de défense sol-air (EDSA), le centre de formation et d'expertise de la défense sol-air (CFEDSA) et l'escadron de soutien technique sol-air (ESTSA) ;
- la dissuasion, dont la mission est d'assurer le stockage, la maintenance et la mise en œuvre des missiles ASMPA dans le cadre d'une prise d'alerte. La BA 702, demeure un lieu de déploiement des Forces aériennes stratégiques (FAS) tout particulièrement au profit des escadrons de chasse (« Lafayette » sur Mirage 2000 N, « Gascogne » sur Rafale), ainsi que du groupe de ravitaillement en vol (GRV « Bretagne » sur C135).

Enfin, ces pôles de compétences sont soutenus par un ensemble de services qui œuvrent dans les domaines suivants :

- les services opérationnels, avec l'escadron de protection (EP), l'escadron des services de la circulation aérienne (ESCA, qui traite environ 40 000 mouvements par an, équivalent aux aéroports de Nantes et Strasbourg) et l'escadron de sécurité incendie et sauvetage (ESIS) ;
- les services techniques aéronautiques qui regroupent l'ensemble des unités chargées de la maintenance, aussi bien aéronautique que matériels communs avec l'escadron de soutien technique aéronautique AWACS (ESTA) et l'escadron de soutien des matériels d'environnement (ESME) ;
- les autres services nécessaires à l'accomplissement des missions dévolues à la base, tels que le service des essences des armées, le centre interarmées des réseaux d'infrastructures et des systèmes d'informations, le centre médical des armées et le groupement de soutien de la base de défense.

LES TRADITIONS DE LA BA 702 D'AVORD

DÉFINITION HÉRALDIQUE « Rondache d'argent à un dragon éployé et dépassé de sable, lampassé de gueules, sommé d'une comète de sinople issant de senestre, terrassé d'un écusson aux armes de la ville de Bourges, le titre BASE ÉCOLE AVORD posé en orle au chef. »

SYMBOLISME

Il porte les armes de Bourges, encadrées par les ailes de l'armée de l'air et surmontées d'un dragon symbolisant la force, le dragon étant survolé par une comète verte dont nous ignorons l'origine. Deux modèles se sont succédés, l'un marqué Base école 702 et l'actuel marqué Base aérienne 702.

Il n'existe aucun document expliquant les choix symbolique de l'insigne de la base d'Avord et la présence d'une comète verte. Le stationnement à Avord d'instructeurs parachutistes américains du 18th Airborne Corps en janvier 1945, unité dont l'insigne est une tête de dragon, pourrait peut-être expliquer une partie de la symbolique de cet insigne.



LES MISSIONS DE LA BA 702

LA BASE AÉRIENNE 702 « CAPITAINE GEORGES MADON » :
UNE BASE AUX PÔLES DE COMPÉTENCES MAJEURS.

Héritière de la tradition de formation du camp d'Avord qui fut le premier centre d'instruction des pilotes de combat, il y a presque un siècle, l'École de l'aviation de transport (EAT) 00.319 « Capitaine Jean Dartigues » a pour mission de former les pilotes de transport militaire du ministère de la Défense. Tout comme leurs grands anciens, ces pilotes sont appelés à participer aux opérations et aux engagements militaires de la France.

Depuis de nombreuses années, l'EAT met aussi son savoir-faire à la disposition des pays alliés, en prenant en charge l'instruction de leurs pilotes de transport militaire. Cette vocation internationale de l'EAT a été encore confirmée par la formation de pilotes belges.

Cette démarche marque la volonté d'une ouverture vers l'Europe des capacités de formation de l'armée de l'air et participe ainsi à la construction de l'identité européenne de la défense.

LA BASE AÉRIENNE D'AVORD PARTICIPE DIRECTEMENT À LA MISSION DE DISSUASION NUCLÉAIRE DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

Elle stocke, assure la maintenance et met en œuvre le missile nucléaire air-sol de moyenne portée amélioré ASMP-A. Elle accueille des Mirage 2000N de l'Escadron de chasse 02.004 « La Fayette » et des avions ravitailleurs en vol C135 du Groupe de ravitaillement en vol 02.091 « Bretagne » stationnés sur la Base aérienne 125 d'Istres ainsi que des Rafale F3 de l'Escadron de chasse 01.091 « Gascogne » en provenance de la Base aérienne 113 de Saint-Dizier. Ces unités se déploient régulièrement sur la base aérienne d'Avord pour y réaliser des exercices de montée en puissance avec des armes réelles (planification, montage d'armes sous les avions, prise d'alerte) puis participer à des opérations aériennes représentatives d'un raid nucléaire pouvant aller jusqu'au tir fictif ou réel d'un missile sans charge nucléaire.

UNE NOUVELLE MISSION PERMANENTE DE SURVEILLANCE AÉRIENNE...

Implanté sur la base depuis 1990, l'Escadron de détection et contrôle aéroportés 00.036 (EDCA) « Berry » est équipé des 4 avions radars Boeing E-3F Awacs dont dispose la France. Ce système de détection aéroporté possède une autonomie de 12 heures sans ravitaillement en vol et assure principalement le pistage et la transmission des raids hostiles détectés, le guidage des avions de défense aérienne en interception haute, moyenne ou basse altitude, le suivi et le recueil des missions offensives. À ces missions aux abords et au-dessus du territoire national peuvent s'ajouter ou se substituer des missions hors métropole, de protection et de soutien des forces navales ou terrestres, des opérations de recherche et sauvetage, des opérations conjointes avec les douanes et la police de l'air et des frontières.

S'ajoutent à ces moyens spécifiques les différents systèmes de surveillance, d'information et de communications dont dispose la Base de Défense en terme d'installations fixes : Station hertzienne d'Henrichemont, radars, système Socrate...

DEPUIS 1995, L'ENTREPÔT DE MUNITIONS DE L'ARMÉE DE L'AIR 00.605 EST INTÉGRÉ À LA BASE AÉRIENNE.

Cet établissement, unique en France, détient les compétences sur les munitions, les emballages et conteneurs spécifiques associés, les matériels de protection individuelle et de détection NBC, les matériels optiques.

Sa mission principale : stockage, maintenance et distribution des munitions.

Cette compétence s'articule autour de l'Escadron de défense sol-air (EDSA) 02.950 « Sancerre » qui dispose du système d'arme Crotale NG et de canons bitube 20 mm pour assurer la défense anti-aérienne à basse et très basse altitude.

Depuis 1997, date de sa création, le centre de formation et d'expertise de la défense Sol-Air (CFEDSA) a pour mission d'assurer la formation des personnels opérateurs et techniciens appelés à servir les systèmes d'armes SAMP/T (sol-air moyenne portée terrestre) et Crotale NG. Cette unité est également chargée de la mise en œuvre des simulateurs associés à ces deux systèmes.

La base aérienne s'inscrit donc au cœur des 5 fonctions stratégiques : connaître et anticiper, prévenir, dissuader, protéger et intervenir. C'est une base à vocation nucléaire multipolaire, à fort potentiel de développement, interarmées, ouverte, en transformation, une base opérationnelle prête à relever les défis.

LES UNITÉS DE LA BA 702 D'AVORD

36^E ESCADRE DE COMMANDEMENT ET DE CONDUITE AÉROPORTÉS

La base participe à la surveillance aérienne, aux abords et au-dessus du territoire national mais également hors métropole.

Ses missions : le pistage et la transmission d'informations, le guidage d'avions, la protection et le soutien aux forces navales et/ou terrestres, les opérations de recherche et de sauvetage, les opérations conjointes avec la douane et/ou la police aux frontières. Ces missions ont mené ses femmes et ses hommes aux 4 coins du monde (Libye, corne de l'Afrique, Atlantique, Guyane, etc.).

MISSIONS

Le Commandant de la 36^e Escadre de commandement et de conduite aéroportés (EC2A) garantit au commandant de base et aux échelons hiérarchiques de l'armée de l'air, la cohérence technico-opérationnelle d'une utilisation des 4 Systèmes de Détection et de Commandement Aéroportés (E-3F SDCA). Il dispose d'un état-major pour conduire l'activité nécessaire à la préparation des forces et à leur engagement ainsi que deux de deux escadrons et deux unités rattachées du CEAM et de la SIMMAD. Le commandant d'escadre arbitre à son niveau les priorités d'activité entre les unités qui lui sont subordonnées. Il relève du commandant de la base aérienne et constitue le point d'entrée privilégié du commandement organique (CFA Brigade Aérienne du Contrôle de l'Espace).

MOYENS

La 36^e EC2A dispose de 4 appareils SDCA (AWACS) et d'un simulateur de mission qui permettent de réaliser la préparation opérationnelle des équipages de mission. Les équipages de conduite (pilotes, navigateurs et mécaniciens navigants) s'entraînent sur un simulateur dynamique partagé avec la flotte AWACS britannique de Waddington. Un hangar couvert à deux places, dont une est spécifiquement équipée pour permettre le travail dans les parties hautes de l'avion (Antenne radar et dérive), complète le parking à 6 places et les hangars de maintenance moteurs et servitude. L'ensemble se trouve dans la ZDHS dédiée aux SDCA, ancienne zone de stationnement des C-135, modifiée en 1990 pour recevoir les E-3F.

BILAN OPÉRATIONNEL 2017

- 65 000 heures de maintenance;
- 26 semaines de déploiement en 2017;
- 10^e détachement « Chammal » et plus de 1 000 heures sur le théâtre depuis le début de l'opération.

L'ÉCOLE DE L'AVIATION DE TRANSPORT 00.319 "CAPITAINE JEAN DARTIGUES"



HISTORIQUE

L'École de l'Aviation de Transport 00.319 "Capitaine Jean Dartigues" s'inscrit dans une longue histoire de pédagogie du pilotage qui a commencé en 1912 sur le camp d'Avord.

Le capitaine Georges Guynemer, comme tous les autres as de la grande guerre, y fut breveté en mai 1915.

École d'observation puis de bombardement, elle devient après la Seconde Guerre mondiale l'école de formation des pilotes de transport de l'armée de l'air.

L'escadron d'instruction en vol a pris le nom de "Fourchambault" le 29 avril 1992, et l'école recut le 27 septembre 2000 le capitaine Jean Dartigues comme parrain.

École interarmées et internationale, l'EAT est un creuset unique de formation de tous les pilotes de transport militaire français (Air et Marine), et forme des stagiaires africains dans le cadre d'accords de coopération et de défense, des stagiaires belges, néerlandais et luxembourgeois depuis 2005 et koweïtiens et italiens depuis 2017. Enfin, du fait de la grande compétence pédagogique de ses instructeurs, l'EAT est référent du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

MISSIONS

Principale

L'EAT forme des pilotes de transport militaires au profit de l'armée de l'air, de la marine, de la DGA ainsi que de la Belgique, du Luxembourg et de certains pays africains francophones. Les deux tiers des pilotes formés par l'EAT appartiennent à l'armée de l'air.

Secondaire

L'EAT assure la formation de ses propres moniteurs. Elle propose des stages IFR pour les pilotes de transport ou de chasse. Enfin, l'EAT participe également à la formation des moniteurs simulateurs de l'armée de l'air.

L'EAT EN CHIFFRE

28 instructeurs aviateurs, 6 marins, 1 belge et 1 italien. 10 moniteurs simulateurs sous-officiers;
45 élèves pilotes brevetés par an vers une augmentation à 60 (15 % d'élèves étrangers);
Temps de formation : 52 semaines, 110 missions;
Moyens aériens : 22 appareils de type Xingu (Embraer), 4 simulateurs en rénovation (Thalès);
Maintenance entièrement externalisée (CATS, filiale d'Airbus).



ESCADRE SOL-AIR DE DEFENSE AERIEENNE

1^{ER} REGIMENT D'ARTILLERIE DE L'AIR

Historique

Héritière des traditions du 1^{er} régiment d'artillerie de l'air qui s'est illustré lors de la Seconde guerre mondiale, l'Escadre sol-air de défense aérienne - 1er Régiment d'Artillerie de l'air 00.001 (ESADA -1er RAA) a été créée le 2 septembre 2014 par ordre du jour n° 30.

Dans la ligne du plan stratégique de l'armée de l'air, la création de l'ESADA - 1er RAA contribue à rassembler les unités qui la composent :

- L'escadron de défense sol-air 02.950 « Sancerre » ;
- Le centre de formation et d'expertise de la défense sol-air 14.950 ;
- L'escadron de soutien technique sol-air 2E.950
- le Bureau Animation Sol-Air 30.430

Missions

L'ESADA - 1er RAA est un échelon de commandement de proximité qui a autorité d'emploi sur les moyens de défense sol-air de la base aérienne 702 Capitaine « Georges Madon » d'Avord et répond à des missions de trois niveaux :

- National :
 - Renforcement de la posture permanente de sûreté en participant aux dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA) mis en œuvre localement pour un événement particulier, à la protection des installations sensibles civiles ou militaires sur le territoire national (y compris les bases à vocation nucléaire dans le cadre de menace contre la dissuasion nucléaire, en particulier la BA 702) ;
 - Formation des opérateurs et techniciens de toutes les unités sol-air de l'armée de l'air ;
 - Expertise technique et opérationnelle sur l'ensemble des moyens sol-air de l'armée de l'air.
 - Gestion des flottes via le bureau animation systèmes qui est un élément déconcentré de la Brigade aérienne des systèmes d'armes et de la logistique (BASAL).
- Local :
 - Point d'entrée de toute l'activité « escadre » ;
 - Cohérence technico-opérationnelle nécessaire à la conduite des activités des unités de l'escadre afin de garantir leur opérationnalité ;
 - Assurance de la réactivité, de la cohérence de l'ensemble des unités de l'escadre face aux missions tout en optimisant les ressources ;
 - Planification et pilotage de l'activité de l'escadre ;
 - Définition des priorités et arbitre ;
 - Echange d'informations avec les Etats-majors organiques dont elle relève.
- Opérations extérieures :
 - Contribution à l'acquisition et au maintien de la supériorité aérienne en protégeant les troupes déployées ou des sites de haute valeur positionnés à proximité ou sur le théâtre des opérations.

ESCADRON DE DEFENSE SOL-AIR 02.950 « SANCERRE »

Effectifs : 87 personnes

Répartition par spécialités :

84 opérateurs de défense sol-air et 3 secrétaires

Un métier de terrain dans un environnement aéronautique

Présents dans l'armée de l'air depuis les années 1980, les escadrons de défense sol-air (EDSA) sont en mesure de réaliser un large panel de missions dans la troisième dimension. Sur le territoire national, la défense sol-air contribue au renforcement de la posture permanente de sûreté aérienne (PPS-A). Elle assure également la protection des installations prioritaires de défense et des points d'intérêts vitaux. Parfaitement intégrée aujourd'hui au réseau de commandement et de conduite (C2) des opérations aériennes, la défense sol-air s'inscrit dans un dispositif global de défense aérienne. Les opérateurs des EDSA évoluent dans des situations tactiques de plus en plus complexes, et démontrent leur aptitude à utiliser les systèmes MAMBA et de la CMD3D.

Missions

Élément constitutif de la Défense Aérienne, la défense Sol-Air a pour mission de réduire ou d'annihiler les menaces de type :

- Missiles balistiques rustiques (de type SCUD) ;
- Aéronefs (avions de combat, hélicoptères d'assaut) et des drones de combat ou de reconnaissance ;
- Missiles de croisière.

Matériels

LE CROTALE NOUVELLE GÉNÉRATION (NG)



Le système d'armes sol-air courte portée (SACP) Crotale NG concentre en un seul ensemble les capacités de détection et de tir. Ses radars d'acquisition et de poursuite sont durcis contre les effets du brouillage.

Ce système est conçu pour la défense des points sensibles contre des attaques saturantes à basse et très basse altitude. Mais également, pour assurer la détection, l'identification et la poursuite des cibles, ainsi que le tir des missiles guidés par alignement.

Il est composé d'un radar de veille, d'un radar de poursuite, d'une caméra de jour, d'une caméra thermique et de deux packs de 4 missiles VT1 (portée max : 11 km, plafond : 6 km, interception time : 8 km en 10,3 sec). Armé par deux opérateurs : 1 officier de tir et 1 opérateur de tir. Système aérotransportable par C160 Transall ou C130 Hercules.

LE SYSTÈME SOL-AIR MOYENNE PORTÉE TERRESTRE (MAMBA)



Le SAMP est un moyen de défense anti-missile balistique et aérobie. Il s'agit d'un système d'armes nouvelle génération franco-italien. Il est doté d'une capacité à engager tous types de menaces aériennes, avec des trajectoires différentes dans une situation intense de guerre électronique.

Le SAMP/T MAMBA se caractérise par une capacité multi cibles et duale. Ce système se compose d'une conduite de tir, comprenant un module d'engagement associé à un radar à balayage électronique. Quatre modules de lancement raccordés fournissent au système un total de 32 missiles prêts au tir. Le SAMP peut être relié à un centre de commandement, de type CMD3D ou directement à un AWACS ou tout autre C2 de l'OTAN.

Matériels (suite)**LE CENTRE DE MANAGEMENT DE LA DÉFENSE DANS LA 3E DIMENSION (CMD3D)**

Le CMD3D permet la conduite et l'optimisation des engagements des systèmes d'armes de défense sol-air dans le cadre de la défense de sites ou de zones sensibles civils ou militaires, en métropole ou sur un théâtre extérieur, en temps de paix, de crise ou de guerre.

Grâce aux supports de transmission qu'il contient et les outils de commandement avec lesquels il est interopérable, le CMD3D représente une plateforme d'échange de données et de situation tactique, tant pour la situation aérienne que pour la situation tactique terrestre. Comportant, 5 consoles opérationnelles, il met en œuvre un algorithme d'évaluation et de traitement de la menace aérienne. Possibilité de connecter ensemble 4 SAMP MAMBA, 4 Crotales NG et 20 Trépieds MISTRAL.

Armé par cinq personnes :

- 1 Chef de centre
- 1 Opérateur de Défense Sol-Air pour la gestion moyenne portée (SAMP)
- 1 Opérateur de Défense Sol-Air pour la gestion courte et très courte portée (CNG et Trépieds)
- 1 Opérateur de surveillance aérienne
- 1 Superviseur (chargé de la gestion des différentes liaisons)

CENTRE DE FORMATION ET D'EXPERTISE DE LA DÉFENSE SOL-AIR 14.950**Missions**

Organisme créé le 1er septembre 2007, le centre de formation et d'expertise de la défense sol-air (CFEDSA) 14.950 assure la formation de l'ensemble des opérateurs de défense sol-air et techniciens affectés en unité sol-air de l'armée de l'air (escadrons de défense sol-air de bases aériennes d'Avord, Istres, Mont-de-Marsan et Saint-Dizier).

Il est placé sous les ordres de la Brigade aérienne du contrôle et de l'espace (BACE) du Commandement des forces aériennes (CFA).

Le centre assure le maintien en condition opérationnelle du personnel des unités opérationnelles sur système d'arme MAMBA et CROTALE NG.

Il dispose également d'une division expertise de portée nationale dans les domaines techniques et opérationnels sur les systèmes d'arme sol-air de l'Armée de l'air.

Enfin, il assure des formations au profit de partenaires étrangers.

ESCADRON DE SOUTIEN TECHNIQUE SOL-AIR 2E.950

Effectifs : 92 personnes

Répartition par spécialités :

5 officiers mécaniciens de l'air, 79 techniciens, 5 opérateurs de défense sol-air, 1 spécialiste qualité (civil de la Défense), 2 secrétaires dont 1 civil de la Défense

Missions

L'escadron de soutien technique sol-air (ESTA) 2E.950 a pour mission principale d'assurer le meilleur niveau de disponibilité technique de l'ensemble des moyens de défense sol-air stationnés sur la base aérienne 702 d'Avord.

A ce titre, l'ESTA réalise l'ensemble des activités du niveau de soutien opérationnel, à savoir la mise en œuvre l'entretien préventif (maintenance programmée) et curatif (dépannage, remise en état) des systèmes d'armes et de coordination de défense sol-air.

Ainsi, il assure l'entretien et la régénération de disponibilité des systèmes SAMP-MAMBA, Crotale NG, des simulateurs des matériels d'environnement spécifiques ainsi que des systèmes de coordination-centre de management de la défense de la 3e dimension.

**Historique**

1980 : Création du groupe d'entretien et de réparation des matériels spécialisés (GERMaS)

Pleinement associé à l'EDSA et au CFDSA, l'ESTSA prend toute sa part à la réussite de l'activité opérationnelle soutenue, des formations, des exercices et des missions exigeantes qui leur sont confiées.

A cette mission principale s'ajoute des missions complémentaires au profit de l'ensemble de la communauté de la défense sol-air :

- Expertise technique et opérationnelle sur tous les systèmes d'armes de défense sol-air et sur leurs moyens de coordination ;
- Instruction spécialisée d'adaptation à l'emploi au profit des techniciens sur Crotale NG ;
- Gestion des flottes sol-air au niveau national (objectif de pilotage de la performance en matière de disponibilité des systèmes d'armes).

BUREAU ANIMATION SOL-AIR 30.430

Le Bureau Animation Système Sol-Air 30.430 a été créé le 1er septembre 2017. Cette entité n'avait jusque-là pas de code mécanographique et faisait partie intégrante de l'état-major de l'Escadre Sol-air de Défense Aérienne 1er régiment d'Artillerie de l'Air (ESADA 1er RAA). Désormais ce bureau est une unité à part entière, intégrée au même titre que les autres à l'ESADA 00.001 - 1er RAA

Ses tâches et obligations demeurent identiques.

D'une portée nationale, mais positionné à AVORD, le BAS SOLAIR 30.430 est l'interlocuteur privilégié du CFA/BASAL en matière de disponibilité des systèmes d'armes.

L'APPUI À L'ACTIVITÉ

Le Groupement d'appui à l'activité (GAA) est composé de plusieurs unités dont le travail concourt à :

- la préparation et l'emploi des moyens d'appui à l'activité opérationnelle de la base (plateforme, systèmes d'information et de communications aéronautiques, moyens de sécurité incendie et sauvetage) ;
- la direction des vols ;
- le contrôle du trafic aérien ;
- l'accueil des aéronefs de passage ;
- la sécurité et la protection de l'ensemble des moyens et des installations spécifiques de la base ;
- l'organisation de la protection anti-aérienne locale, en liaison avec l'unité de défense sol-air stationnée ou déployée ;
- les conditions générales dans lesquelles sont effectuées la mise en œuvre et la maintenance des matériels spécifiques dans l'ensemble des unités techniques qui lui sont subordonnées ;
- l'exécution, par les unités techniques qui lui sont subordonnées, des missions techniques et logistiques spécifiques. La base aérienne 702 est une base à vocation nucléaire (BAVN) ; dans ce cadre, la mission du GAA consiste en particulier à soutenir les activités opérationnelles et techniques des unités des forces aériennes stratégiques (FAS) stationnées ou déployées sur la plateforme.

LE GÉNIE DE L'AIR

La 4e compagnie opérationnelle du génie de l'air (COGA) est implantée sur la BA 702 depuis le 1er septembre 1994, elle appartient au 25e régiment du génie de l'air (RGA) basé à Istres. Formation de l'armée de terre, elle est détachée pour emploi auprès de l'armée de l'air. La COGA a principalement pour mission la construction et le maintien en état des zones aéroportuaires (infrastructures, travaux sommaires, destruction, etc.), l'appui pour le déploiement d'une force ainsi que réaliser la dépollution pyrotechnique d'une infrastructure.



GÉNÉRAL D'ARMÉE AÉRIENNE ANDRÉ LANATA

CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Né le 10 octobre 1961, marié, 5 enfants

146 missions de guerre

Commandeur ONM, Officier Légion d'Honneur, Croix de guerre, Croix de la valeur militaire, Médaille de l'aéronautique.

DIPLÔMES ET QUALIFICATIONS

- Ingénieur de l'École de l'Air (promotion 1981)
- Maîtrise d'aéronautique – Université d'Aix-Marseille (1983) Brevets et certificats militaires
- Pilote de chasse (1984)
- Chef de patrouille chasse/reconnaissance (1989)

AFFECTATIONS OFFICIER SUPÉRIEUR

2013-2015 État-major des Armées : sous-chef d'état-major « Plans »

2011-2013 État-major des Armées : Général adjoint au Sous-chef Opérations

2008-2011 Secrétariat Général de la défense et la sécurité nationale : sous-directeur affaires internationales, directeur adjoint affaires internationales et stratégiques

2006-2008 État-major de l'armée de l'air : chef du bureau « Plans »

2004-2006 Base aérienne de Djibouti : commandant de la base aérienne 188 de Djibouti, commandant des forces aériennes françaises stationnées à Djibouti et de la base de soutien à vocation interarmées (BSVIA)

2002-2004 État-major des Armées : Officier de Cohérence Opérationnelle (OCO) « Préparation »

2000-2002 État-major des Armées, division « Plans-Programmes-Evaluation » : Officier rédacteur

1996-2000 Base aérienne de Nancy : commandant escadron de chasse Mirage 2000D (98 - 00).

1995-1996 Collège interarmées de défense – 3^e promotion

1993-1995 État-major de l'armée de l'air, bureau programmes d'armement : officier rédacteur en charge des programmes de reconnaissance

EXPÉRIENCES OPÉRATIONNELLES

Opérations : Épervier (Tchad 1988 et 1989)

Daguet/Desert Shield-Desert Storm (Irak 1990-1991)

Aconit/Provide comfort (Turquie/Irak 1991, 1992 et 1993)

Crécerelle/Deny flight (Bosnie Herzégovine – 1993)

Joint endeavour (Naples Airsouth/Ex-Yougoslavie 1997)

Trident/Allied force (Kosovo 1999 et 2000).



COLONEL ALBORNA FABRICE

COMMANDANT LA BASE AÉRIENNE 702 D'AVORD ET LA BASE DE DÉFENSE DE BOURGES-AVORD

Né le 9 mai 1973 à Hyères (83)

Marié et père de deux enfants

PROMOTION 1993 « GÉNÉRAL CAPILLON » DE L'ÉCOLE DE L'AIR

2016 Commandant la base aérienne 702 d'Avord et la base de défense de Bourges-Avord

2013 Conseiller « organisation, réforme et gouvernance » du porte-parole du ministère de la Défense et chef du pôle pilotage de la DCoD

2011 Chef de la cellule de crise « Harmattan » au CPCO (EMA) puis chef de la cellule J3 Europe/Proche et Moyen-Orient au CPCO

2009 Commandant de l'escadron de chasse 3/3 « Ardennes » à Nancy

2008 Commandant en second de l'escadron de chasse 3/3 « Ardennes » à Nancy

2007 Stagiaire à l'École de guerre

2005 Chef de la section OPEX à l'état-major opérationnel de l'armée de l'air - bureau A3 « Opérations »

2003 Chef des opérations de l'escadron de chasse 4/33 « Vexin » en République de Djibouti

2002 Commandant d'escadrille de l'escadron de chasse 1/12 « Cambresis », à Cambrai

1998 Pilote de Mirage 2000C de l'escadron de chasse 2/12 « Picardie », à Cambrai.

1997 Breveté Pilote de chasse - Tours

1996 Ingénieur diplômé de l'École de l'Air

PARTICIPATIONS AUX OPÉRATIONS

2011 Libye : opération Harmattan

2009 Afghanistan, Kaboul et Kandahar : opération Serpenteaire

2007 Afghanistan, Kaboul et Kandahar : opération Serpenteaire

2002 Arabie Saoudite : opération Alysse

2001 Arabie Saoudite : opération Alysse

1999 Bosnie-Kosovo : opération Salamandre-Trident

Exercices interalliés : Allemagne, Royaume-Uni, Qatar, Koweït, Maroc, USA

2 200 heures de vol sur avions de combat, 68 missions de guerre.

DÉCORATIONS

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Chevalier de l'ordre national du mérite
- Croix de la valeur militaire avec citation de niveau brigade, ornement étoile de bronze (ex-Yougoslavie puis Libye)
- Médaille de l'aéronautique
- Croix du combattant
- Médaille de l'Outre-Mer agrafe Moyen-Orient
- Citation sans croix avec médaille d'or de la Défense Nationale et ornement étoile de bronze (Afghanistan)
- Médaille d'or de la Défense Nationale, agrafe armée de l'air, force aérienne de combat
- et missions d'assistance extérieure
- Médaille de la reconnaissance de la Nation, agrafe opérations extérieures
- Médailles commémoratives françaisesw, agrafes ex-Yougoslavie, Afghanistan et Libye
- Médaille non-article 5 de l'OTAN, agrafe ISAF (Afghanistan)
- Médaille de l'OTAN agrafe Unified Protector (Libye)

LIEUTENANT-COLONEL REGIS OLIVIER

COMMANDANT DE L'ECOLE DE L'AVIATION DE TRANSPORT
« CNE JEAN DARTIGUES », À AVORD

Né le 8 mars 1981 à La Teste de Buch (33)
Marié et père de deux enfants

PROMOTION 2000 « CNE AUBER » DE L'ECOLE DE L'AIR

2017 Commandant de l'Ecole de l'Aviation de Transport « Cne Jean Dartigues », à Avord

2016 Commandant en second de l'Ecole de l'Aviation de Transport « Cne Jean Dartigues », à Avord

2015 Stagiaire de la promotion « Verdun » de l'Ecole de Guerre

2014 Chef de la standardisation du CIET 340, à Orléans

2012 Chef pilote du Centre d'Instruction des Equipages de Transport 340 « Général Lionel de Marmier »

2010 Chef pilote de l'escadron de transport 2/64 « Anjou », à Evreux

2008 Chef des équipages de l'Escadrille d'Instruction des Equipages C160 01.340, à Evreux

2005 Pilote de C160 Transall de l'escadron de transport 1/64 « Béarn », à Evreux.

2005 Breveté Pilote de Transport - Avord

2003 Ingénieur diplômé de l'Ecole de l'Air

PARTICIPATIONS AUX OPÉRATIONS

2013 Mali : opération Serval

2011 Libye : opération Harmattan

2011 Afghanistan : opération Pamir

2009 Tchad : opération Epervier, EUFOR Chad RCA

2008 Beyrouth : opération Daman FINUL

2007 Afghanistan : opération Heracles

2006 Tchad : opération Epervier

2005 Pristina, Sarajevo : opération Trident KFOR

Exercices interalliés : Allemagne, Royaume-Uni, Canada

4 050 heures de vol sur avions de transport, 196 missions de guerre.

DÉCORATIONS

- Croix du combattant
- Médaille de l'Outre-Mer agrafe Liban, Tchad, Sahel
- Médaille d'or de la Défense Nationale, agrafe armée de l'air, force aérienne de projection
- et missions d'assistance extérieure
- Médaille de la reconnaissance de la Nation, agrafe opérations extérieures
- Médailles commémoratives françaises, Afghanistan et Libye
- Médaille non-article 5 de l'OTAN, agrafe ISAF (Afghanistan), ISAF2
- Médaille PESD, agrafe EUFOR Tchad/RCA
- Médaille américaine, Presidential Sports Award

LIEUTENANT-COLONEL RUELLAN ETIENNE

COMMANDANT DE L'ESCADRE DE COMMANDEMENT ET DE
CONDUITE AÉROPORTÉE

Né le 8 décembre 1975 à Brest (29),
Marié et père de trois enfants

PROMOTION 1997 « LIEUTENANT TOURANGIN » DE L'ECOLE DE L'AIR.

2016 Commandant de l'Escadre de Commandement et de Conduite Aéroportée

2015 Commandant de l'Escadron de Détection et Contrôle Aéroportés 00.036

2014 Commandant de l'EDCA 00.036 « Berry », à Avord

2013 Commandant en second de l'EDCA 00.036 « Berry »

2012 Stagiaire de la 20e promotion (Promotion « Lafayette ») de l'Ecole de Guerre

2010 Commandant escadrille ESMT 10.036

2008 Commandant en second escadrille ESMT 10.036, à Avord

2006 Officier pilote 36e EDCA « Berry », à Avord

2005 Chef d'escadrille Ecole de l'Aviation de Transport, à Avord

2001 Officier pilote ET 01.064 « BEARN »

2000 Stagiaire Ecole de l'Aviation de Transport

PARTICIPATIONS AUX OPÉRATIONS

2015, 2016, 2017 Irak - Syrie : opération CHAMMAL

2011 Libye : opération HARMATTAN

2009 Djibouti : opération ATALANTE

2002 Gabon : opération BOALI

2001 Tchad : opération EPERVIER

Exercices interalliés : Qatar, Emirats Arabes Unis, Angleterre, Canada, Maroc, Djibouti, Espagne, Norvège, Royaume-Uni.

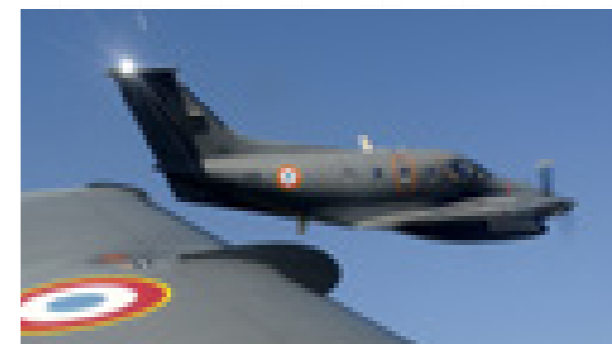
5 500 heures de vol dont, 103 missions de guerre.

DÉCORATIONS

- Chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Médaille d'or de la défense nationale avec agrafe « CASSIC »
- Médaille Outre-Mer avec agrafe Tchad et agrafe Sahel
- Médaille commémorative française avec agrafe « Libye »
- Titre Reconnaissance de la Nation
- Croix du Combattant
- Citation avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme de Bronze (Harmattan à titre collectif)
- Médaille de Protection du Territoire agrafe « Jupiter »

E3F SDCA AWACS (4 APPAREILS)**Détection et commandement aéroportés**

Constructeur.....	Boeing (Etats-Unis)
Date premier vol	22 juin 1990
Mise en service dans l'armée de l'air	1991
Envergure	44,4 m
Longueur	46,6 m
Hauteur	12,6 m
Poids à vide équipé	85,6 t
Poids maximal au décollage	151,95 t
Type de propulseur	réacteur CFM 56-2-A31
Poussée	4 x 10 t
Vitesse maximale	Mach 0,9
Plafond opérationnel	14 000 m
Ravitaillement en vol	oui
Distance de roulement	2 100 m au décollage et 1 800 m à l'atterrissage
Équipage	17 membres d'équipage
dont : 2 pilotes, 1 navigateur, 1 mécanicien navigant, 9 contrôleurs ou opérateurs de défense aérienne, 1 technicien, 1 opérateur transmissions, 1 opérateur informatique et 1 technicien radar	
Type de radar	AN/APY-2 de Westinghouse

EMB 121 XINGU (22 AVIONS-ÉCOLE)**Ecole de pilotage de base**

Constructeur	Embraer (Brésil)
Date de premier vol.....	16 octobre 1976
Mise en service dans l'armée de l'air	25 mai 1982
Envergure	14,05 m
Longueur	12,45 m
Hauteur	4,74 m
Poids à vide équipé	3,620 t
Poids maximal au décollage	5,67 t
Propulseur	Turbopropulseur Pratt & Whitney PT 6
Puissance	2 x 680 cv
Plafond opérationnel	7 900 m
Vitesse de croisière	365 km/h
Vitesse maximale	426 km/h
Équipement	radionavigation récepteurs VOR-ILS, TACAN, transpondeur, radiocompas, radioaltimètre
Équipage	2 pilotes
Nombre de passagers	7 passagers
Caractéristiques particulières ..	équipement partiellement français (aide au pilotage et à la navigation, radar météorologique, etc.)



CONTACTS PRESSE

SERVICE D'INFORMATION ET DE RELATIONS PUBLIQUES DE L'ARMÉE DE L'AIR (SIRPA AIR)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Colonel Olivier Célo,
chef du SIRPA Air

DÉPARTEMENT MÉDIAS

Chef médias : 06 88 24 03 95

Officier presse : 06 87 83 38 95

Mail : presse@armeedelair.com

PHOTOS

Armée de l'air

CONCEPTION GRAPHIQUE

Section infographie/SIRPA Air





**DÉCOUVREZ LEUR HISTOIRE ET COMMENCEZ LA VÔTRE
SUR DEVENIR-AVIATEUR.FR**



L'ARMÉE DE L'AIR EST ENGAGÉE EN PERMANENCE AFIN DE MENER À BIEN SES TROIS MISSIONS PRINCIPALES POUR LA PROTECTION DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS :

- PROTÉGER** : l'Armée de l'Air garantit la souveraineté de l'espace aérien national et la surveillance spatiale. Elle protège les populations et renforce le service public.
- DISSUADER** : l'Armée de l'Air assure la mise en œuvre de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, et ce sans discontinuer depuis 1964. Clef de voûte du concept de défense de la France, elle protège ainsi les intérêts vitaux de la Nation.
- INTERVENIR IMMÉDIATEMENT** : l'Armée de l'Air est capable de déployer un dispositif de combat extrêmement rapidement. Elle peut projeter force et puissance, ou encore porter assistance. Ses aviateurs, engagés sur tous les fronts, sont en permanence prêts à intervenir sur un large éventail d'opérations qui s'étend de la crise humanitaire à la lutte contre le terrorisme.

Ses 43 000 aviateurs partagent des valeurs de respect, d'intégrité, de sens du service et d'excellence. Fondatrices de l'identité de l'institution, ces valeurs font partie des fondamentaux de l'Armée de l'Air.

Chaque année, l'Armée de l'Air recrute et forme 3 000 futurs aviateurs de 17 à 25 ans, avec un niveau scolaire allant de la 3e à Bac +5, dans plus de 50 métiers : maintenance aéronautique, informatique, réseaux et télécommunications, renseignement, contrôle aérien, sécurité-protection et, bien entendu, pilotage et navigation aérienne.

PLUS D'INFOS SUR DEVENIR-AVIATEUR.FR